

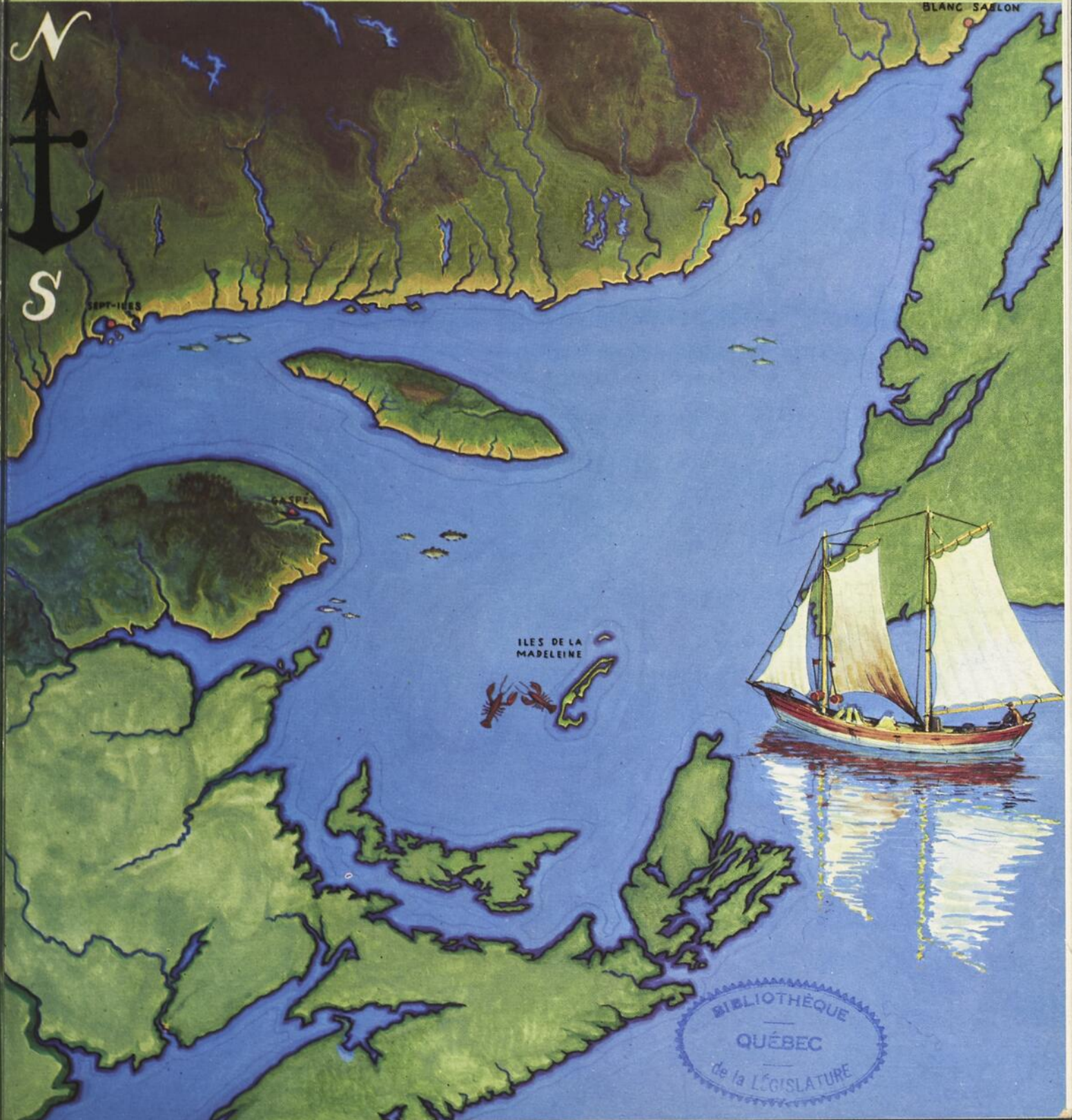
ACTUALITÉS MARINES

AI - AOUT 1957

No. 2



DÉPARTEMENT DES PÊCHERIES • PROVINCE DE QUÉBEC





Ph
Pe
30
cu
no

Vol.

ACTUALITÉS MARINES

Revue publiée par le Département des Pêcheries de la
Province de Québec.

Honorable Camille E. Pouliot, m.d.,
Ministre.

Arthur Labrie, D.Sc.,
Sous-Ministre.

Directeur de la Revue: Gérard Barbin.

SOMMAIRE

Vol. 1 — No 2 — Mai-Août 1957

- Editorial 2
- The American Lobster at the Magdalen Islands
(Paul L. Montreuil) 3
- Un peu de lumière sur le Saumon de l'Atlantique
(A. Marcotte) 6
- Information et Propagande (G. Barbin) 13
- L'École d'Apprentissage en Pêcheries de Grande-Rivière
(L. Bérubé et R. Gagnon) 17
- L'Entraide Sociale et nos pêcheurs (G. Giroux) 20
- L'École Supérieure des Pêcheries de
Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Mgr J. Diament) 25
- Le producteur de poisson, cet inconnu ! (Z. Bérubé) 27
- Liste des poissons d'eau douce du Québec (Vianney Legendre) 31



QUÉBEC — CANADA

Photo ci-contre:

Pêcheur madelinot vérifiant les
300 casiers à homard qu'il est
autorisé à mouiller durant la sai-
son de la pêche.

Photo: Omer Beaudoin.

La reproduction partielle ou totale des articles ou statistiques de la présente revue
est permise, mais on est prié d'en mentionner la source.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser au Service de
l'Information et de la Propagande, Département des Pêcheries, Hôtel du Gouver-
nement, Québec, Qué., Canada.

EDITORIAL

Nous avons voulu mettre l'accent, dans ce deuxième numéro d' "Actualités Marines", sur le Homard et le Saumon, deux espèces dont l'importance dans l'économie des régions maritimes du Québec n'est plus à démontrer. Chacun sait, en effet, que si la morue et le hareng constituent la ressource de base de nos pêcheries (90% environ des apports annuels de la Province de Québec), le Saumon et le Homard figurent au premier rang de ces espèces de haute valeur dans le commerce (nous en avons peu et les apports sont faibles) qui assurent un revenu intéressant et nécessaire à nombre de pêcheurs commerciaux. Trois millions de livres de Homard paraissent minimes à côté des soixante-quinze millions de livres de morue capturées en 1956 chez-nous, mais ils rapportent aux pêcheurs un million de dollars contre approximativement deux millions pour la morue. Nous aimerions pouvoir en dire autant du Saumon de l'Atlantique, mais tout de même ce poisson magnifique, malgré la baisse inquiétante de ses débarquements annuels, demeure encore une espèce qui vaut de l'or et qui mérite toute notre sollicitude.

Considérant, d'une part, l'augmentation graduelle des captures de Homard chez-nous, grâce, croyons-nous, à certaines mesures de conservation, et, d'autre part, la diminution des captures de Saumon, nous avons cru opportun de présenter à nos lecteurs deux études, l'une sur le Homard, l'autre sur le Saumon, afin de leur permettre d'y voir un peu plus clair et avec l'espoir de reconforter les amateurs de Saumon qui peindraient l'avenir dans les teintes trop grises. Il ne faut pas oublier que si des pêcheries peuvent être avariées ou détruites (nous avons cet exemple du Saumon de l'Atlantique qui abondait il y a cinquante ans), il est aussi possible, par des mesures de restauration avisées, de reconstituer des populations de poissons; on l'a fait, par exemple, pour le saumon et le flétan du Pacifique et, plus près de nous, pour le Homard de l'Atlantique. Aujourd'hui, cependant, il faut bien le dire, la faune ne jouit plus de la sécurité des temps passés; surtout lorsqu'elle a besoin, comme c'est le cas pour le Saumon, des eaux limpides des rivières entravées souvent par des barrages (nécessaires), desséchées malheureusement par un déboisement effréné ou polluées de déchets industriels; surtout lorsqu'il s'agit d'un poisson dont la force étonnante, le courage combatif et la délicatesse des chairs lui ont valu une réputation d'adversaire de taille et de mets exquis.

Il nous fait plaisir, de plus, d'offrir à nos lecteurs, en hors-texte, deux reproductions du Saumon et du Homard, espèces marines qui, nous l'espérons, participeront encore longtemps à la richesse des pêcheries de la Province de Québec.

Le directeur de la Revue.

The American Lobster at the Magdalen Islands

The American Lobster, *Homarus americanus* has, for almost a century, been one of Canada's most valuable sea products. It is found only on the Atlantic coast of North America, from Labrador to North Carolina, a range of 20° of latitude. Following the coast line around gulfs, bays and islands this represents a strip close to 7,000 miles long and up to 50 miles wide. It is found in depths of up to 100 fathoms but is most common in shallower waters ranging from 5 to 20 fathoms, usually within 10 miles of the shore. The most important lobster-producing areas at the present time are the southern Gulf of St. Lawrence, including the Magdalen Islands, the west and south coasts of Newfoundland and the coasts of Nova Scotia and of Maine.

The fisheries were of very little importance before the start of lobster canning in the United States, about 1840. Intensive fishing soon depleted the stocks, which were once plentiful as far south as Cape Cod and the Connecticut coast; as a result, the canning industry gradually moved northward. Our commercial fisheries for this species started about 1870, the recorded catch for Canada in that year being 61,000 lb. During the course of the next 15 years, canneries went into operation wherever lobster could be caught. Total landings for the country increased steadily until 1886, when the fishery was next only to cod and salmon in value. The catch then started declining from the 1886 level of over 33,000,000 lb to over 23,000,000 lb in

1897, and 10,000,000 lb in 1906. The course of the lobster fisheries in Canada thus paralleled that of other lobster producing areas, starting with a rapid extension followed by a sharp decline. Fortunately, it has since built up to the present annual level of 45,000,000 to 50,000,000 lb (including the catch of Newfoundland).

The first law aimed at protecting our lobster was passed in 1873. This prohibited the keeping or selling of "soft-shelled", or newly moulted lobster, of egg-bearing females, and further imposed a minimum weight limit of 1½ lb. The following year, this last restriction was changed to a size limit of 9 inches, and a closed season was included. There have been frequent amendments to the lobster fishing regulations since then, but our present laws are basically similar to those first passed. More complete understanding of the biology of the lobster, and of local conditions prevailing in specific areas, permitted adjustment of the regulations to provide more protection.

In Canada and the United States the species has been subjected to intensive study since well before the turn of the century, and research is still being carried out on an increasingly large scale at a number of laboratories operated by federal, provincial or state governments, and by universities.

In the course of its life, the lobster passes through a number of critical stages during which it is espe-

by Paul L. Montreuil, M. Sc.

Mr. Montreuil is Director of the
Marine Biological Laboratory
at Grindstone, Magdalen
Islands, P. Que.

cially vulnerable and subject to destruction. The first year or so of a lobster's life is spent as a developing egg, attached to the paddle-shaped swimmerets of its mother's abdomen. During this period, the female lobster provides protection and care to the eggs, keeping them clean, well aerated, protecting them from fish and other animals which would eat them. There is relatively little mortality during this period, so that most of the eggs laid one summer hatch out as minute larvae in the middle of the following summer. The number of eggs carried by one female depends on its size, and varies from 5,000 or 10,000 in an 8 to 10 inch lobster to around 60,000 in one 16 inches long.

In the middle of summer, the eggs hatch into free-swimming larvae about one-third inch long. These rise to the surface, and the next three to five weeks of the young lobster's life are spent in the surface layers of the water. During this time the larvae are at the mercy of the elements and are carried about by currents, affected by wind, light, temperature and other physical factors which can cause very high mortalities. They are moreover a prey to all forms of plankton feeders, from small voracious invertebrates (including other lobster larvae), to surface feeding fish and birds. The free-swimming stage of the lobster is the one in which it is most vulnerable.

Growth in the lobster requires the casting off of the old shell, a process called moulting. The first three or four moults take place during the free-swimming stage, beginning on the second day after hatching, and it is only after the third moult that the young take on the typical shape of the lobster. Shortly after the third moult, some of the young lobster start settling on the bottom; others may settle only after the fourth moult. By this time, the young have developed an apparent timidity, or instinct for self-protection which seems lacking before the third moult in the free-swimming larva. On reaching the bottom, the young seek shelter under stones, or in holes, and rapidly take on the cautious, self-effacing habits typical of the adult. Measuring slightly more than one-half inch in

length when they settle, the young lobster grow to about 2½ inches in their first year, moulting about 12 times. The frequency of moulting decreases as it gets larger and by the time a lobster measures 8-9 inches in length (about 3 inches carapace measure), it only moults about once per year. By then it will have moulted approximately 22 times. Moulting is also greatly influenced by the temperature of the water; in warm waters such as those of the Magdalen Islands and Northumberland Strait, moulting takes place more frequently during the first years, and growth is more rapid than in colder areas such as the Baie des Chaleurs and Grand Manan. Water temperature also affects the size at which lobster attains sexual maturity, this being reached earlier, at a smaller size, in warm water than in cold.

Until they become mature, the two sexes grow at approximately the same rate, but as soon as the female reaches the size at which it can reproduce, its growth rate decreases. Mating in the lobster takes place while the female is newly moulted, and soft-shelled. The sperm is retained alive in the sperm receptacle of the female until the eggs are laid, from one month to a year or more afterwards. Eggs are fertilized as they are laid, and become attached to the swimmerets on the abdomen of the female, where they remain for about one year. The intermoult period in the female is thus lengthened by the reproductive cycle, as soon as it reaches maturity, where as in the male, it is not affected. This explains why large or "jumbo" lobsters are predominantly males.

As mentioned previously, water temperature affects the size of attainment of maturity. In warm water areas like the Magdalen Islands, sexual maturity is attained when lobster measures about 8 inches (about 2⅞ inches carapace measure). In colder areas maturity may be retarded until the relatively large size of 13 to 14 inches.

Studies at the Magdalen Islands showed that the minimum size limit of 7 inches total length, or 2½

inches carapace measure, enforced before 1954, permitted the capture of lobster which would still have had to moult once or twice before being of a size at which it could reproduce. It was determined that virtually no females measuring 2½ inches or less (carapace measure) carry eggs, while about 10% of those measuring 3 inches are berried. Partly on the basis of these findings it was recommended that the size limit be increased to this level.

This was done gradually in four annual increases of ⅛ inch (the last of which was enforced this summer, 1957), so that a minimum of effect would be felt by the fishermen. It was anticipated that by proceeding in this manner, a very slight reduction in the catch might be felt during the first year of the increase, with very slight augmentations in the following three years. These variations were expected to be far below the normal year to year fluctuations in the lobster catch, and, in fact, the annual totals during the years the increases were applied showed no reduction attributable to the change. On the contrary, a marked general gain in total poundage was felt, which may be largely due to the favourable conditions which have prevailed throughout the Maritime region, but which are probably also partly due to the protection programme.

The principal effects sought are the following: firstly, the establishment of a protected breeding stock, capable of maintaining itself, without relying on the egg and larva production of females which by accident or by chance have escaped capture after reaching the legal minimum size; secondly, increased production of young; thirdly, increased yield of the fishery which results when lobster is allowed to grow to a larger size. Other factors being equal, it may reasonably be expected that in the years following the last increase in size limit, the catches will weigh substantially more

than those landed in the year preceding the start of the programme. This would be so even if the actual number of lobster landed did not increase, due to its larger average size and weight. The effects of increased larva production will probably not be felt for several years, that is, until the young have had time to grow to marketable size; if a practical way is found of increasing the young-lobster-holding capacity of the most favourable growth areas, we might expect still greater landings.

This possibility may eventually materialize, for the lagoons and some of the bays at the Magdalen Islands seem ideally suited as such. The high water temperatures, abundance of food, and presence of shelter make these areas outstandingly favourable for small lobster, and promote very rapid growth. By providing additional shelter for the young, it is expected that the holding capacity of some of these areas can be substantially increased. Parasitological studies on marine mammals, birds, fish and invertebrates have led to the discovery of some important predators which abound in these regions, and which will be relatively easily controlled.

It is hoped that the measures mentioned above will have the effect of increasing the lobster catch at the Magdalen Islands to a level well above that which has prevailed since 1923, and of stabilizing it. Landings during this period averaged around 2,000,000 lb but in the last few years have increased considerably, approaching 3,000,000 lb in 1956. There is no doubt that natural causes contributed to this increase, and that they will continue to be responsible for large and small fluctuations over which we will have no control. It is reasonable to expect our present conservation measure will make the fluctuations less severe, and the average catches greater than they have been in the past.

Un peu de lumière sur le

S A U M O N de L' A T L A N T I Q U E

L'auteur est directeur de la Station de Biologie marine du Département des Pêcheries de la Province de Québec, à Grande-Rivière.

par Alexandre Marcotte, D. Sc.

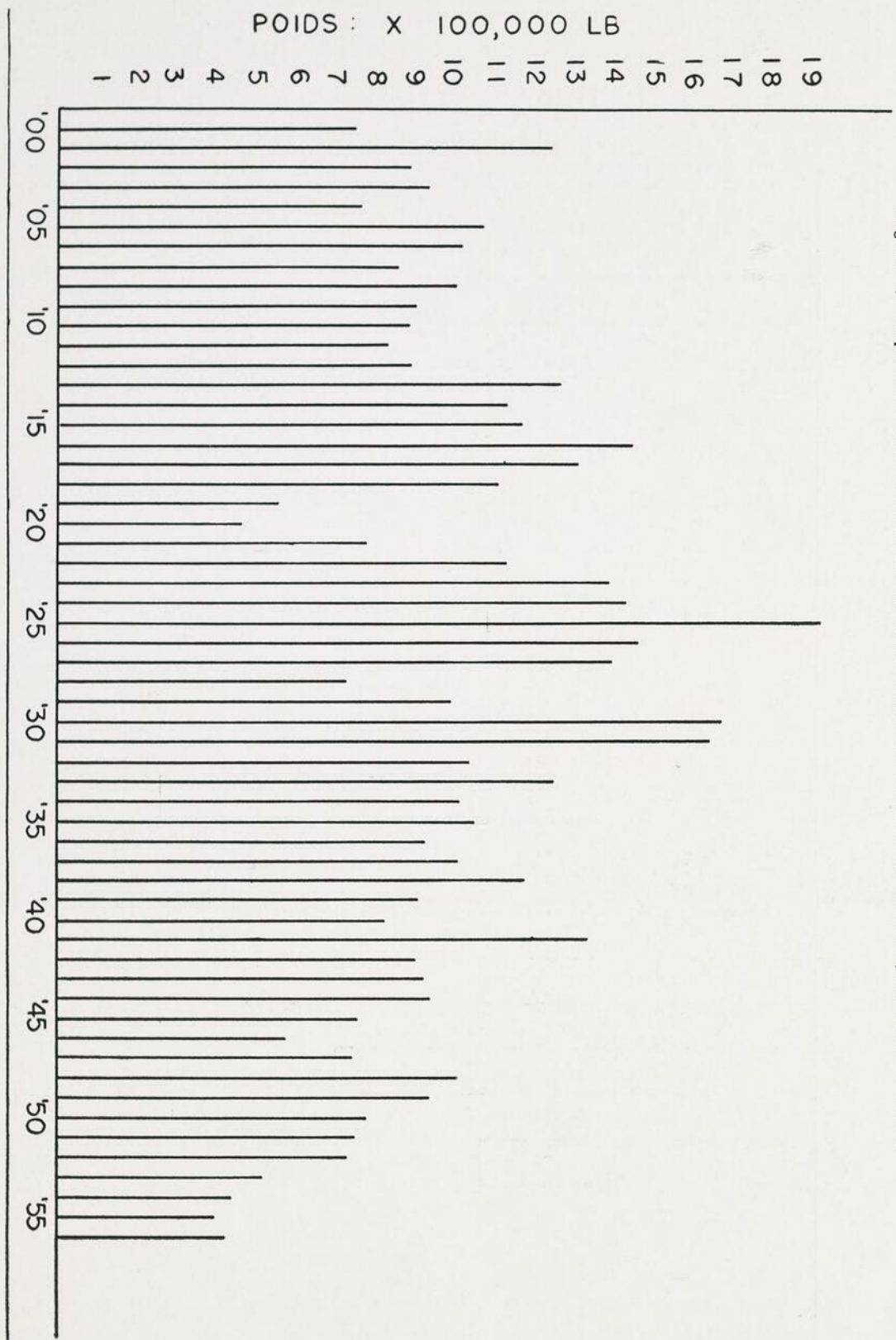
Depuis quelques années, le Saumon de l'Atlantique est l'objet d'un intérêt croissant; pour les pêcheurs commerciaux, sa pêche représente un apport de revenus relativement important; pour les sportifs, de plus en plus nombreux, sa capture est un trophée digne d'un roi. Pour tous cependant, l'attention qu'on porte à cette espèce se voit maintenant doublé du fait de sa diminution sur les côtes canadiennes de l'Atlantique.

Statistiques

Il semble y avoir une certaine régression chez les populations de Saumon de l'Atlantique. C'est ce que laisse croire une baisse graduelle dans les captures (Figure 1). Cela remonte à 1925, année où on enregistra pour la Province de Québec des prises totales de 1,931,300 livres. En 1956, la pêche du Saumon dans les mêmes régions se chiffrait à 431,000 livres. Toutefois, disons dès maintenant que de semblables baisses dans la pêche au saumon ont déjà été observées à quelques reprises. Ainsi en 1920, on captura seulement 474,400 livres de saumon alors que quelques années avant, soit en 1916, on en avait capturé 1,455,200 livres. C'est dire que même malgré les événements actuels, il n'y a toutefois pas lieu de s'alarmer et de présenter comme un fait déjà accompli la disparition du Saumon.

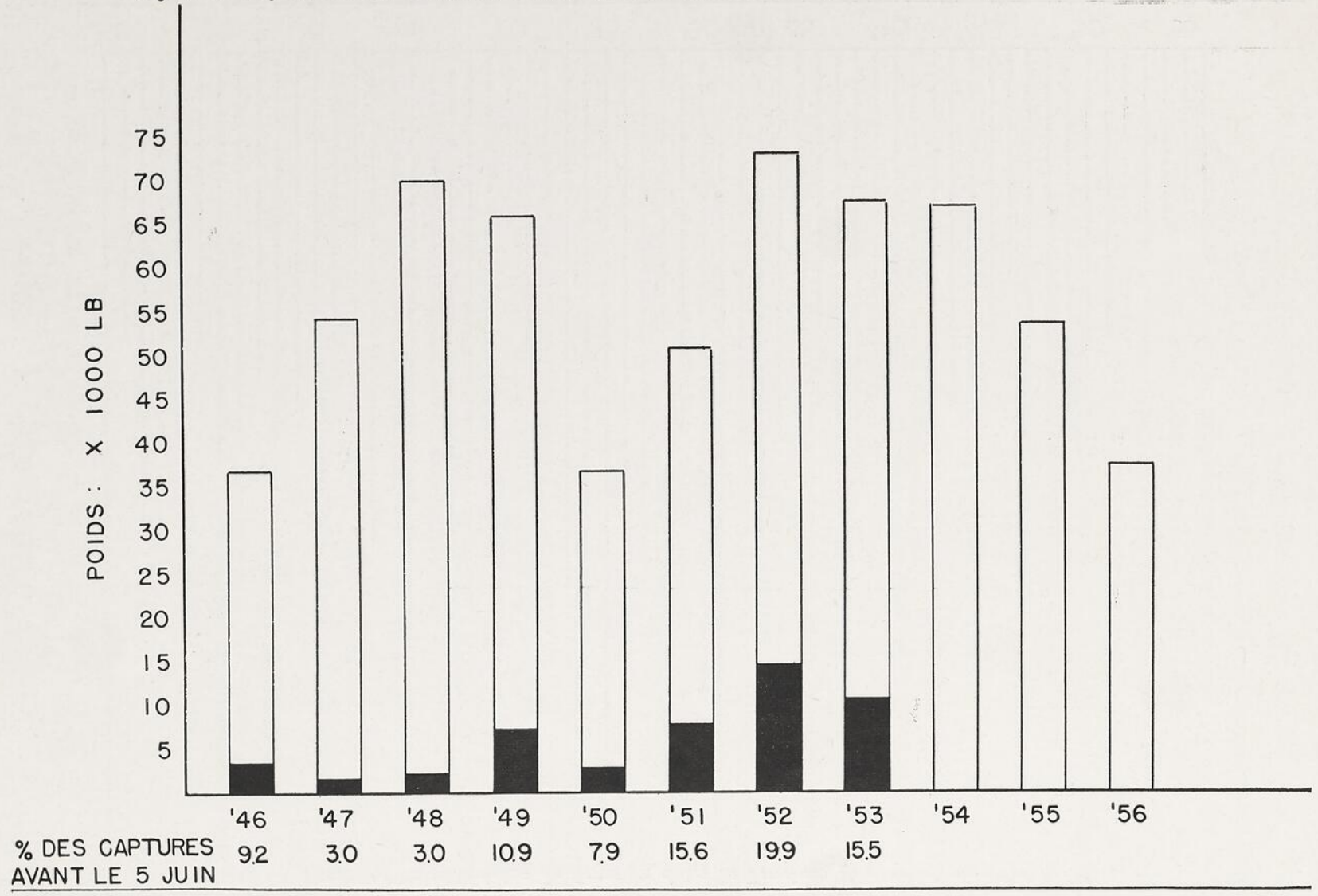
Il est certain que les statistiques ne correspondent pas toujours à l'exactitude qu'on pourrait attendre. Cependant la situation générale présentée par les statistiques, particulièrement ces dernières années, se rapproche assez près de la vérité. Histoire de vérifier les faits, nous avons groupé les captures de dix pêcheurs de la région de Carleton dont les prises sont bien comptées par le Syndicat des Pêcheurs de cette région. On est à même de constater que la diminution du Saumon notée dans l'ensemble de la Province se retrouve semblable pour une région limitée comme celle de Carleton (Figure 2).

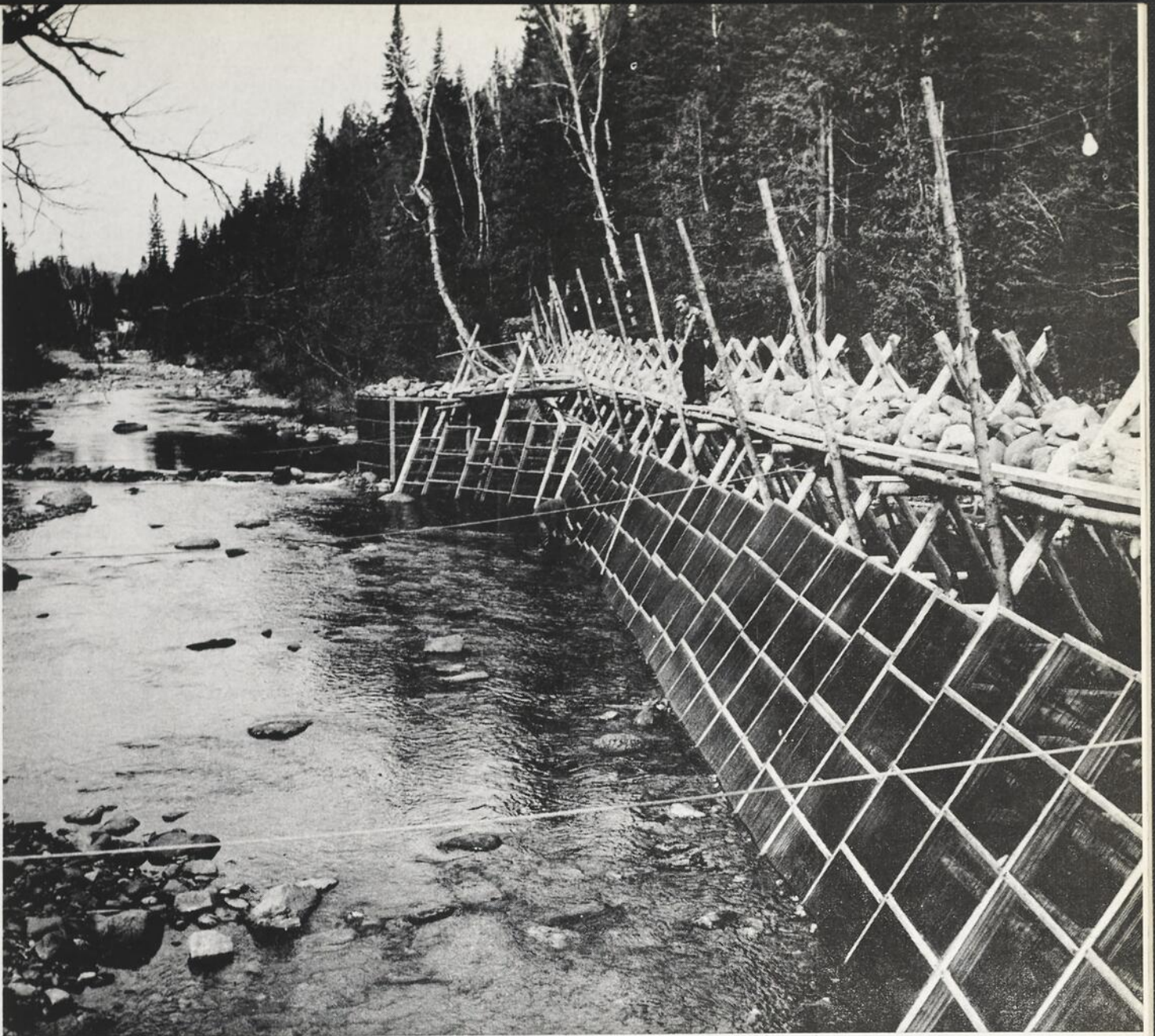
Pour ce qui est des captures en rivière, la situation est un peu plus difficile à analyser. Il semble toutefois que les prises se maintiennent à un assez bon niveau, montrant d'années en années des variations qu'on pourrait expliquer par les con-



(Figure 1) Captures commerciales de Saumon dans la Province de Québec, de 1900 à 1956.

(Figure 2) Captures commerciales de Saumon dans 10 parcs de la région de Carleton, de 1946 à 1956.





Détail de construction du barrage pour le comptage du Saumon sur la rivière Port-Daniel

ditions climatologiques ou autres, qui sont de nature à favoriser ou à handicaper la montée du Saumon dans les rivières.

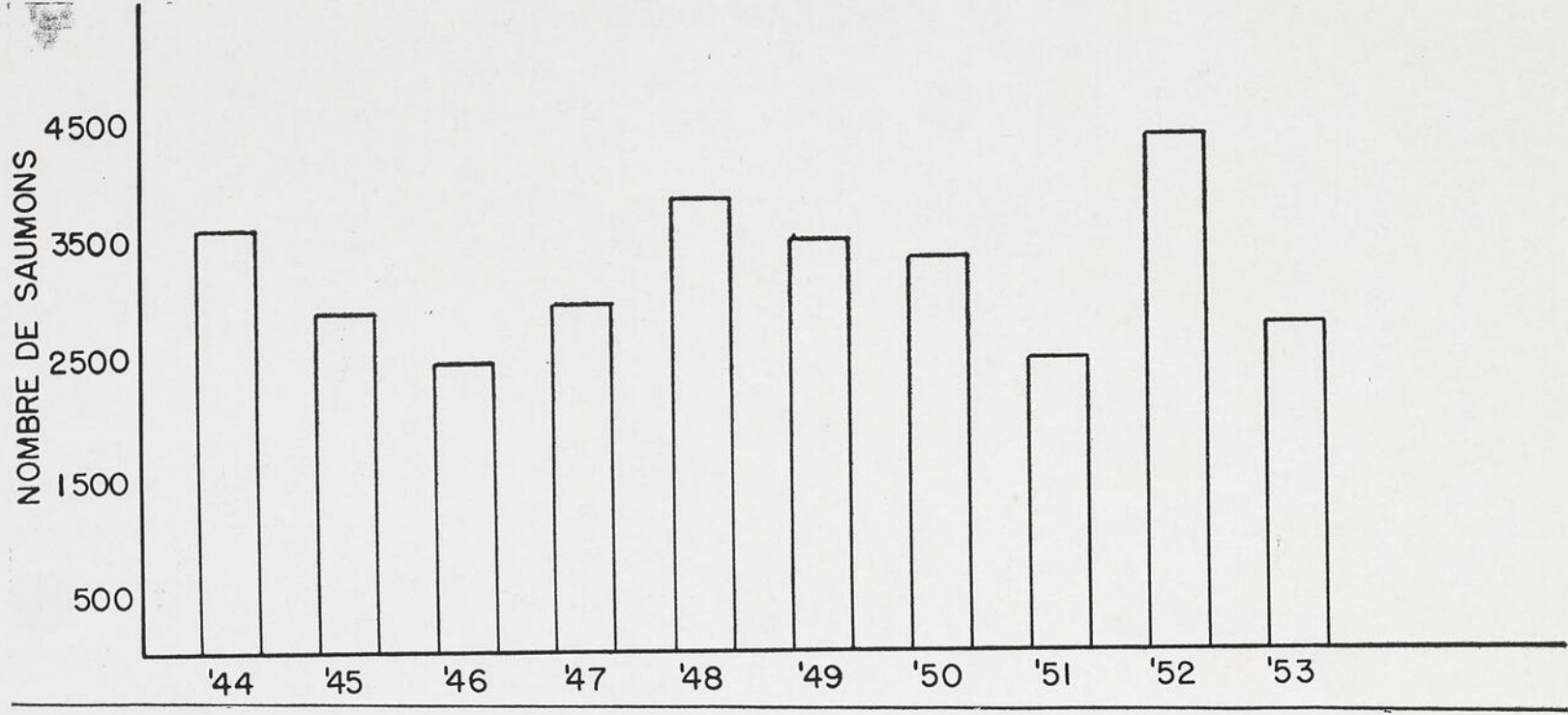
Nous avons groupé à la figure 3 les prises de saumons de sept des meilleures rivières du Québec pour les années 1944 à 1953.

Devant la diminution progressive du Saumon de l'Atlantique et les pressions de groupes intéressés, on forma en 1949 un comité fédéral-provincial dont la tâche serait d'étudier dans les années à venir tous

les aspects de la pêche au Saumon, tant sportive que commerciale.

Contrairement à ce qu'on serait porté à croire, les habitudes de vie du Saumon ne sont pas encore très bien connues. De fait, on connaît assez bien deux phases de la vie du Saumon, soit, premièrement, sa période de développement en eau douce, c'est-à-dire l'incubation des œufs sur les frayères, sa naissance et sa croissance jusqu'au stade de tacou ou smolt. Cette période couvre d'habitude les deux, trois ou quatre premières années de la vie du Saumon. A ce moment-

(Figure 3) Prises de Saumon dans sept rivières du Québec, de 1944 à 1953.



là, le saumoneau, qui mesure entre 5 et 7 pouces, laisse sa rivière natale pour migrer en eau salée. La deuxième phase connue commence au moment où le Saumon adulte, âgé de 4 ans, 5 ans et plus, revient en eau douce pour se reproduire.

Entre ces deux phases assez faciles à observer parce qu'elles se passent dans nos rivières, se place une période plus ou moins longue en eau salée et sur laquelle on n'a pas tellement de détails.

En 1953, la Station de Biologie Marine de Grande-Rivière a été invitée à participer aux travaux de recherches entrepris par le Comité du Saumon de l'Atlantique. D'une part, nous nous sommes intéressés à la vie du Saumon dans une de nos rivières, la rivière Port-Daniel; d'autre part, nous avons essayé de mieux comprendre la situation des pêcheries commerciales de saumon en échantillonnant les captures de différentes régions et plus particulièrement de celles de Carleton.

Quelques données sur le Saumon du Québec

Tout en récapitulant la merveilleuse histoire naturelle du Saumon, nous rapporterons ci-dessous quelques faits intéressants établis au cours de nos travaux.

Le Saumon adulte s'approche des côtes du Québec dès la fin de mai ou début de juin. La date d'arrivée du Saumon à la côte varie quelque peu d'année en année. Cette venue à la côte du Saumon se poursuit ainsi pendant plusieurs semaines. C'est à ce moment-là que la pêche commerciale est permise. Ce sont habituellement les plus gros individus qui nous arrivent les premiers. En 1956, dans la région de Carleton, la moyenne de poids du Saumon au début de la pêche commerciale était de 19.77 livres; à la fin de la saison de pêche, le poids moyen des saumons capturés était de 12.18 livres.

L'âge total des saumons pris dans les pêches commerciales varie entre 4 et 10 ans. Un petit nombre seulement de saumons atteignent l'âge de 8, 9 et 10 ans.

Le Saumon se dirige vers les côtes dans l'intention de remonter nos rivières et de se reproduire. Tous les saumons ne se comportent pas semblablement sur ce point. De fait, on sait que certaines rivières (ex.: la Grande-Rivière, la Grand-Cascapédia) sont recon-

nues comme ayant une montée de saumons hâtive, soit de la fin de mai à la fin de juillet; d'autres rivières (ex.: la Port-Daniel, la Barachois) sont caractérisées par une montée tardive de saumons, soit du milieu de juillet (parfois plus tard) jusqu'en septembre et octobre.

De plus certaines rivières reçoivent un fort pourcentage (50% et plus) de madeleineaux ou grilses, jeunes saumons ayant séjourné une seule année en mer; dans d'autres rivières, ces grilses sont en petit nombre et parfois totalement absents.

Quelle que soit la période de l'été ou de l'automne à laquelle le saumon remonte nos rivières, la fraye ne commence jamais avant la fin d'octobre et parfois plus tard.

C'est un fait reconnu que le Saumon manifeste une tendance à revenir à sa rivière natale, quoiqu'on ne puisse pas affirmer que tous les saumons se comportent de cette façon. 73 grilses qui sont montés dans la rivière Port-Daniel en 1954 avaient été marqués dans cette rivière comme smolts au printemps de 1953. La plupart des saumons montant dans une rivière y viennent frayer pour la première fois. Des observations faites en 1953 sur le Saumon de la rivière Port-Daniel nous ont appris que 3.9% des saumons effectuaient un second retour en eau douce pour frayer. Ce pourcentage peut varier beaucoup de rivière en rivière. Ainsi Menzies a trouvé que dans la rivière Moisie on rencontrait jusqu'à 30% de saumons ayant frayé antérieurement.

Il a été établi par les pisciculteurs que le nombre d'oeufs déposés par les femelles est d'environ 800 par livre de poisson. Comme bien l'on peut penser, tous ces oeufs ne parviennent pas à l'éclosion. Au cours de l'hiver, ces milliers d'oeufs fécondés l'automne précédent se développent pour donner naissance le printemps suivant à des centaines d'alevins de saumons. Depuis leur sortie de l'oeuf jusqu'au stade de tacon, soit deux, trois ou quatre ans plus tard, les saumoneaux ont à lutter contre un lot de circonstances, et seul un petit nombre réussissent à survivre et à attendre le moment de la descente à la mer.

Parmi les obstacles rencontrés, mentionnons les déprédateurs qui sont variés et nombreux: loutre, an-

guille, truite, oiseaux, etc. Parmi les oiseaux, les becs-scies et les martins-pêcheurs sont probablement ceux qui détruisent le plus de saumoneaux. C'est un fait établi que le contrôle des oiseaux déprédateurs peut augmenter jusqu'à 5 fois le nombre de saumoneaux d'une rivière parvenant au stade de smolts. Comme conséquence de tous ces incidents, le nombre de saumoneaux qui parviennent au stade de tacons, après deux ou trois ans de séjour en eau douce, est limité. Après de nombreuses observations, les biologistes de la Station biologique de l'Atlantique (St-Andrews, Nouveau-Brunswick) ont établi que la meilleure production possible de tacons pour la rivière Pollet, Nouveau-Brunswick, s'établissait à 5 ou 6 smolts par 100 verges carrées de rivière.

La moyenne de longueur des smolts de la rivière Port-Daniel s'établit à un peu moins de 6 pouces. La lecture des écailles prélevées en 1954 nous a indiqué qu'un fort pourcentage de smolts avaient 3 ans (44%), le reste étant partagé entre les saumoneaux de 2 ans (34.9%) et ceux de 4 ans (20.5%).

Il est intéressant de mentionner la croissance extraordinaire des saumoneaux après leur descente à la mer. Ainsi par exemple, en 1953, la longueur moyenne des tacons marqués au barrage de la rivière Port-Daniel était de 6 pouces environ. L'été suivant, soit en 1954, 73 de ces saumons ainsi marqués dans la Port-Daniel en 1953 nous sont revenus avec la longueur moyenne de 21 pouces, ce qui implique une croissance en longueur de l'ordre de 280% en l'espace d'un an en mer.

Dans le but de comprendre une partie du mystère qui entoure la vie du jeune saumon une fois sorti de sa rivière natale, nous marquons le plus grand nombre possible de smolts de la rivière Port-Daniel en leur coupant une nageoire. La même opération se

pratique sur d'autres rivières des Provinces Maritimes et de Terre-Neuve. De 1953 à 1956, nous avons marqué ainsi, pour notre part, au delà de 9,000 smolts qui ont descendu la rivière Port-Daniel. De ces 9,000 smolts marqués dans la rivière Port-Daniel de 1953 à 1956, 146 sont revenus de 1954 à 1956 comme grilles ou comme saumons adultes dans la rivière Port-Daniel même. 102 saumons marqués ont été pris dans les pêches commerciales de la Province de Québec, plus particulièrement dans la Baie des Chaleurs. Par ailleurs, 380 de ces saumons marqués comme smolts dans la rivière Port-Daniel ont été pris dans les pêches commerciales des Provinces Maritimes et plus particulièrement Terre-Neuve. Cela prouve évidemment que la production en saumoneaux de la rivière Port-Daniel, une rivière comparativement petite, contribue pour sa part aux pêches des côtes canadiennes de l'Atlantique.

Ces observations laissent croire de plus que les smolts une fois sortis de leur rivière entreprennent tôt ou tard un long voyage de migration vers la pleine mer. Les retours relativement nombreux de saumons marqués dans la rivière Port-Daniel et recapturés sur les côtes de Terre-Neuve le laisse supposer. Comme corrélation à ce premier fait, ajoutons le suivant. En 1937, Préfontaine et Belding avaient fait l'étiquetage de plusieurs centaines de saumons au large de Port-aux-Basques (Terre-Neuve) et au large de la baie Miramichi (Nouveau-Brunswick). Les retours de cet étiquetage ont démontré, partiellement du moins, qu'un certain nombre de saumons rencontrés au large des côtes de Terre-Neuve d'une part et du Nouveau-Brunswick d'autre part se dirigent chaque année vers les côtes du Québec.

C'est en multipliant des observations de ce genre qu'on pourra un jour tirer des conclusions définitives sur les migrations du Saumon et sur bien d'autres passages de la vie de ce poisson.

REFERENCES:

Belding, D. L. & Préfontaine, G. — Contributions de l'Institut de Zoologie de l'Université de Montréal — No 2, 1938.

Elson, P. F. — Progress Reports of the Atlantic Coast Station — Fisheries Research Board of Canada — No 51, pp. 12-16, 1950.

Kerswill, C. J. — Trade News — Department of Fisheries of Canada, April 1956, Vol. 8, no 10, pp. 5-11.

Menzies, A. J. M. & MacFarlane, P. R. C. — Proc. Roy. Soc. Edinburgh Vol. 7, (6), 359-365, 1928.

Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec — Bureau des Statistiques. Rapports Mensuels des Pêcheries Maritimes de la Province de Québec.

Syndicat des Pêcheurs de Carleton — Relevés des captures de saumons de la région de Carleton.

Tremblay, Léon — Rapports manuscrits — Station de Biologie Marine.

Information et Propagande

Une revue des activités du Service de l'Information et de la Propagande au cours des dernières années.

par Gérard Barbin.

On dit que Louis XIV, à quarante ans, n'avait plus une seule dent en bouche... S'il eut mangé davantage de poisson, il est permis de supposer, qu'à l'instar des Esquimaux, il en eut été autrement... Oui, le poisson est un aliment vraiment merveilleux... Ses vertus alimentaires sont nombreuses: il nourrit sans engraisser (et quel avantage pour qui surveille sa ligne !); "aucun aliment ne pourvoit aussi complètement aux dépenses de la tête" (Agassiz); c'est un aliment protéique de premier ordre qui peut mettre de la variété sur nos tables et qui permet d'effectuer de substantielles économies au budget alimentaire... etc. Voilà, entre autres choses, ce que nous essayons de faire comprendre aux consommateurs de la Province de Québec afin d'augmenter la consommation du poisson par trop faible chez nous.

Il n'est pas normal qu'en une province comme la nôtre où le poisson abonde tant dans nos régions maritimes, en Gaspésie, sur la Côte-Nord du St-Laurent

et aux Iles de la Madeleine, que dans nos eaux intérieures, les fruits de mer ne soient pas accueillis comme nourriture ordinaire sur nos tables et n'apparaissent généralement qu'aux menus des jours d'abstinence et de pénitence; cette situation contraint l'industrie



à exporter plus de 75% de ses produits vers des bouches moins capricieuses peut-être, mais aussi, et malheureusement, vers des goussets moins bien garnis. Notre abondance de produits marins nécessite, il est vrai, de fortes exportations, mais on constate que la marge entre les quantités exportées et celles qui sont destinées aux marchés domestiques est trop large. C'est cette marge que nous nous efforçons de réduire tant dans l'intérêt des consommateurs que des producteurs de poisson et des quelque 5,000 pêcheurs professionnels du Québec.

Notre Service de l'Information et de la Propagande ne se limite pas seulement à promouvoir la vente du poisson; nous essayons aussi de garder le contact entre pêcheurs, producteurs, marchands-poissonniers et

consommateurs, et plus particulièrement, de tenir nos pêcheurs professionnels au fait des développements techniques et économiques des pêches...

L'industrie des pêches figure au premier rang des industries qui ont fait le Québec et, même si elle a perdu aujourd'hui cette importance d'autrefois, elle n'en demeure pas moins digne sur tous les plans: technique, économique et social. Voilà pourquoi nous essayons continuellement d'élargir le cercle de ceux qui portent une attention soutenue aux problèmes des pêches dites commerciales.

Pour réaliser tous ces objectifs, nous utilisons les moyens suivants: Radio-Pêcheries, démonstrations culinaires, cuisine expérimentale, cours de vente aux poissonniers, films éducatifs et conférences, campagnes de propagande, articles et reportages photographiques dans la presse, pages d'annonces mensuelles dans les revues de l'industrie de la pêche et des produits alimentaires, stands dans les foires industrielles, distribution d'articles de propagande: brochure de recettes de poisson, affiches en couleurs pour les poissonniers, etc., service de renseignements et enfin, il va sans dire, "Actualités Marines"...

Il faut mentionner de plus les nombreuses publications de nature techniques ou biologiques émanant des divers Services du Département des Pêcheries.

RADIO-PECHERIES

La section Radio-Pêcheries, depuis sa création en février 1954, a préparé en son studio d'enregistrement de Québec ou sur la route et diffusé à l'intention des pêcheurs du Québec et du grand public quelque 350 émissions radiophoniques: causeries, interviews ou reportages; les textes de ces émissions ont tous été polycopiés et distribués à plus de 125 correspondants réguliers. Ces émissions ont permis au Département des Pêcheries de se tenir en contact continu, d'une part, avec les pêcheurs et producteurs de la Gaspésie, de la Côte-Nord du St-Laurent et des Iles de la Madeleine

et, d'autre part, avec les poissonniers et les consommateurs. Radio-Pêcheries s'est efforcé, dans ses émissions régulières adressées aux pêcheurs professionnels, d'épauler le programme de modernisation de la flotte de pêche et des usines de préparation des produits de la mer entrepris par le Département des Pêcheries, de renseigner les pêcheurs sur les méthodes modernes de pêche et de production et de prolonger en quelque sorte le travail d'éducation populaire de l'Ecole d'Apprentissage en Pêcheries de Grande-Rivière en abordant tous les sujets techniques, économiques et sociaux susceptibles d'intéresser nos populations maritimes. Par contre, les émissions diffusées à l'intention des consommateurs de la Province de Québec et du Canada ont visé surtout à faire connaître l'industrie des pêches du Québec et ses produits, à amener les ménagères à servir plus fréquemment des poissons sur nos tables. Ces émissions n'auraient pas été possible sans la collaboration que les spécialistes: techniciens, inspecteurs de pêche, scientifiques, économistes, producteurs, pêcheurs, personnalités religieuses et civiles, etc., ont bénévolement accordée à Radio-Pêcheries.

PROPAGANDE POUR AUGMENTER LA CONSOMMATION DU POISSON

Considérant que les deux principales causes de la mévente du poisson sont, d'une part, le manque d'intérêt du marchand et de la ménagère (le poisson, aliment du vendredi !) et, d'autre part, le manque de connaissances "techniques" et "culinaires" pour le bien présenter (beaux étalages — plats appétissants), le Département des Pêcheries, depuis plusieurs années, oriente ses activités vers le marchand-détaillant et la ménagère, enseignant à l'un, par des cours de vente, l'art de vendre du poisson, et à l'autre, au moyen de démonstrations culinaires, l'art de le bien apprêter.

Notre conférencière, Mlle Camille Bazin et nos deux spécialistes de la vente du poisson, MM. Paul Hammarrenger et Philippe Halley (de notre bureau de Montréal), parcourent la province, répondant aux

demandes qui leur sont faites.

Le problème de la vente du poisson au détail est capital, car bon nombre de consommateurs de nos villes et centres ruraux, friands de poisson, en consommeraient davantage s'ils pouvaient trouver plus de poisson en bon état de fraîcheur sur les marchés; à l'exception des grandes organisations de détail, il est certain que l'on manque généralement de connaissances et d'équipement pour assurer une bonne distribution du poisson. Aujourd'hui, grâce aux techniques modernes d'inspection, de préservation, de traitement et de transport, le poisson arrive sur les marchés en bon état et il est regrettable que par négligence certains poissonniers annulent toutes les précautions prises par les pêcheurs et les producteurs pour conserver la fraîcheur du poisson de la sortie de l'eau à l'arrivée sur les marchés. Le poisson est un aliment périssable qui exige une manipulation soignée. Nous espérons, grâce au travail que nous avons fait auprès de quelque 900 marchands-détaillants de la Province (cours de plusieurs semaines ou visites répétées) depuis 4 ans, en collaboration avec l'Association des Marchands Détaillants du Québec, créer un noyau de 300 poissonniers compétents environ, répartis en divers centres et qu'il y aurait peut-être lieu de grouper en une association ou en une section de l'Association des Marchands Détaillants du Québec. Nous sommes sur la bonne voie: l'Association des Marchands Détaillants du Québec ne reconnaissait-elle pas, dans un mémoire présenté, en avril 1957, au Premier Ministre de la Province de Québec, que nos cours de vente avaient rendu d'insignes services à leurs membres !

Notre propagande ne s'est pas limitée toutefois à ces deux activités: démonstrations culinaires et cours aux poissonniers; nous avons multiplié les exhibits, les articles dans les journaux et les revues, les émissions radiophoniques, les représentations cinématographiques éducatives, etc. Toutes ces activités, prises individuellement, ont aidé la cause du poisson; elles tendent à créer autour du poisson un mouvement de sympathie (insuffisant évidemment; c'est encore le pro-

ducteur ou le grossiste qui peut agir le plus efficacement).

CAMPAGNE DE PROPAGANDE INTENSIVE

Nous avons pensé que ces activités diverses, expérimentées en même temps dans une région donnée plutôt que séparément dans des endroits différents et à des périodes différentes, pourraient avoir d'heureux résultats. Nous avons expérimenté la formule en Abitibi, à l'automne 1955: campagne de propagande intensive de deux mois. Les résultats ont été assez encourageants pour nous inciter à la renouveler dans une autre région, à l'automne 1956. Nous avons choisi la Vallée du Richelieu, plus spécialement St-Jean d'Iberville et Granby, deux petites villes industrielles progressives. Avec la collaboration du Ministère fédéral des Pêcheries, qui nous a prêté les services d'un économiste-ménagère pour la durée de la campagne d'un mois, de M. Gérard Bourret, surintendant de l'entrepôt frigorifique de Rimouski et de Mlle Monique Plamondon, secrétaire du Service de l'Information et de la Propagande, nous avons travaillé dans ces deux villes à la fois du côté de la ménagère et du côté des marchands-détaillants.

Environ 600 ménagères ou futures ménagères ont assisté aux 14 démonstrations culinaires publiques ou semi-publiques organisées en collaboration avec les associations féminines ou les institutions locales. Elles comportaient la préparation de plats de poisson, des projections fixes ou animées, des causeries sur le problème de la consommation du poisson, sur la production, la conservation et le transport des produits marins, etc. A l'occasion, elles furent le siège de rencontres (forums) entre ménagères et marchands-détaillants.

127 visites furent faites aux détaillants de ces deux villes par nos deux spécialistes de la vente; de plus, à Granby, on a organisé une démonstration de vente chez un grossiste et, à St-Jean d'Iberville, on a tenu pendant 15 jours, chez un détaillant, un marché

modèle de poisson.

Nous avons appuyé tout ce travail par une propagande à la radio et dans les journaux, par des représentations de films éducatifs sur la pêche dans les écoles, par des conférences, à l'occasion, devant des associations diverses (un grand total de 4,000 enfants environ ont assisté à quelque 21 représentations cinématographiques).

Il semble bien que, dans l'ensemble, cette campagne de propagande intensive d'un mois a porté fruit; nous avons fait beaucoup de bruit autour du poisson— nous avons essayé de réorganiser, en autant que faire se peut, la vente du poisson au détail en formant quelques bons grossistes et poissonniers dans chacune des deux villes où ont porté nos efforts — nous avons fait naître, chez les ménagères un certain intérêt pour le poisson... Nous osons croire que les marchands de poisson en profiteront.

Il n'y a pas de doute qu'il y a moyen d'augmenter la consommation du poisson si l'on veut s'en donner la peine. Il faudra poursuivre ce travail: nous n'avons fait qu'ouvrir le chemin aux producteurs et aux grossistes. Il est entendu qu'après des campagnes de ce genre, nous gardons le contact avec les marchands, en les visitant souvent et avec la population par le moyen de la presse et de la radio. Des rapports détaillés de nos activités au cours de ces deux campagnes (Abitibi et Vallée du Richelieu) ont déjà été adressés aux producteurs de poisson du Québec.

Nous avons l'intention d'organiser dans l'avenir d'autres campagnes de propagande intensive de ce genre dans d'autres régions de la province, au rythme d'une par année.

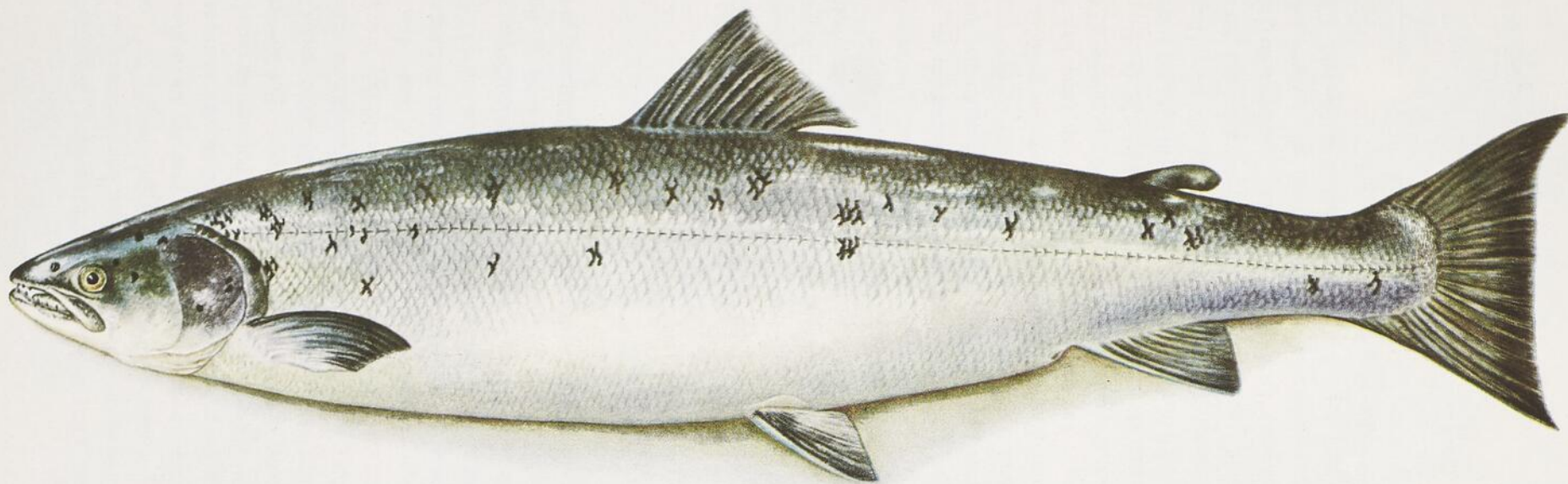
CAMIONNETTE-POISSONNIERE

Nous pourrions ajouter, pour clore ce chapitre,

que nous avons lancé à l'Exposition provinciale de Québec, en 1956, l'idée d'une camionnette-poissonnière destinée aux poissonniers-ambulants: les colporteurs de poisson. Ce véhicule pourrait servir aussi bien au porte à porte qu'à la vente sur les marchés dans les régions encore privées de poisson ou insuffisamment desservies. Cette idée, inspirée par des réalisations françaises, a fait son chemin; nous avons distribué, jusqu'à présent, une bonne quantité de plans d'une camionnette-type que nous avons fait préparer et nous avons organisé une journée d'étude fructueuse pour les colporteurs de poisson du bas St-Laurent, en mars 1957, grâce à la collaboration de M. Gérard Bourret, surintendant de l'entrepôt frigorifique de Rimouski (M. Bourret, je me permets de le signaler, nous apporte souvent sa précieuse collaboration).

CONCLUSION

De nos jours, rares sont les produits qui peuvent se vendre facilement sans publicité et le poisson est loin de faire exception à la règle. Une des grandes libertés de notre économie basée sur la libre entreprise n'est-elle pas de permettre à tous de choisir ? Mais pour qu'ils choisissent, il faut offrir... Les producteurs de poisson doivent soutenir la concurrence de plus en plus forte des autres industries alimentaires qui dirigent aujourd'hui leur publicité vers le consommateur non plus seulement à l'extérieur du magasin de détail mais sur les lieux de vente même (merchandizing). Aussi n'y a-t-il aucune solution au problème de la mévente du poisson sans une publicité directe et intensive de l'industrie de la pêche, une publicité à l'échelle des concurrents (i.e. de 2% à 5% du chiffre d'affaire annuel, taux qui prévaut généralement dans les divers secteurs du commerce). Mais l'industrie de la pêche du Québec a-t-elle les moyens de financer une telle publicité ? Voilà une question à laquelle il faudra répondre prochainement.



PEINTURE D'APRÈS NATURE PAR MME G.-A. BERNIER-BOULANGER

PAINTING FROM NATURE BY MRS. G.-A. BERNIER-BOULANGER

Salmo Salar

SAUMON DE L'ATLANTIQUE

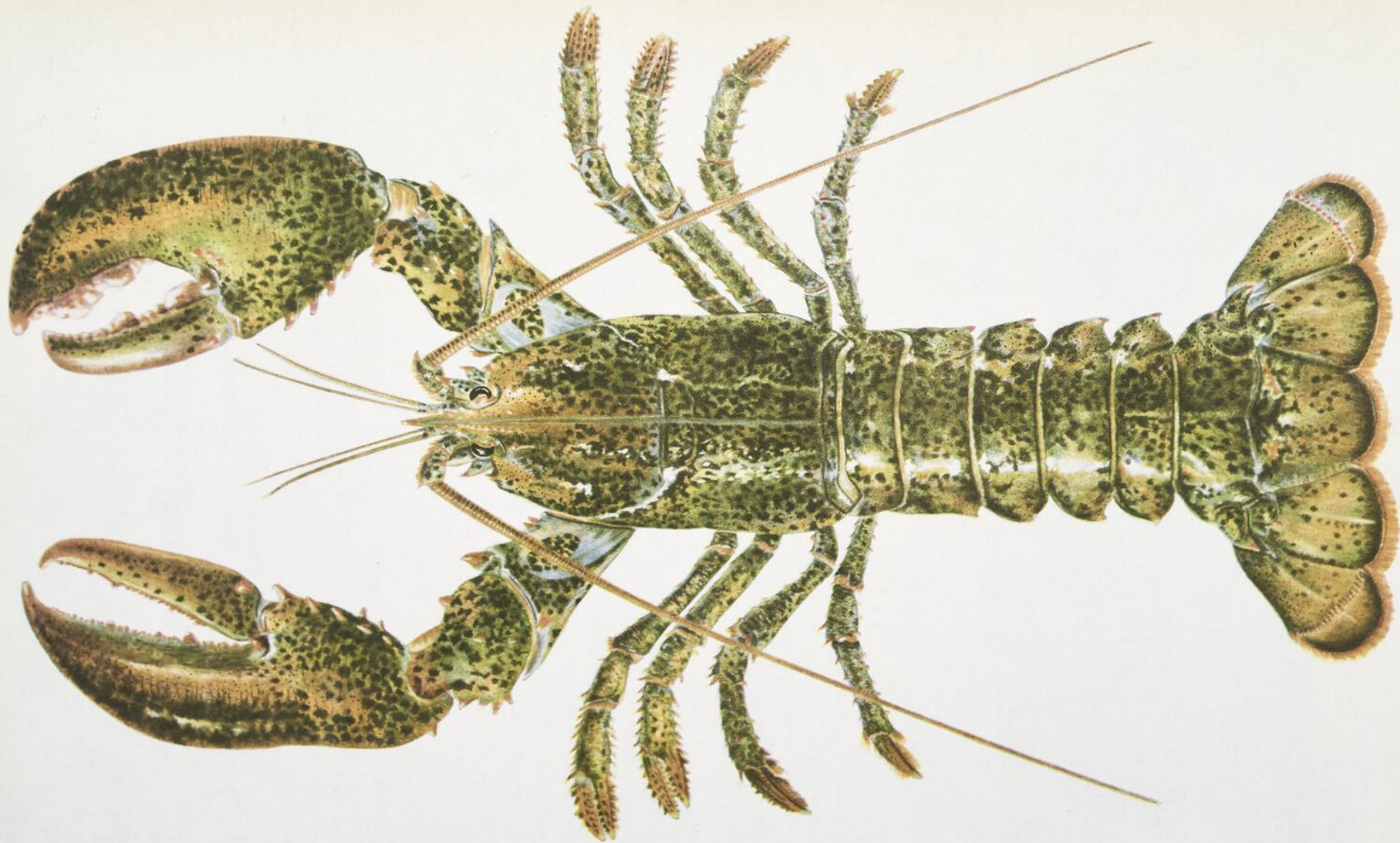
Femelle capturée en eau salée vers la fin de juin

Le port à la fois simple et majestueux du Saumon de l'Atlantique, sa livrée argentée, son énergique audace à vaincre les torrents impétueux et sa fougueuse ténacité devant l'hameçon qui veut lui ravir sa liberté — voilà autant d'insignes de fière noblesse du roi de nos eaux.

ATLANTIC SALMON

Female taken in salt water at the end of June

The deportment, at the same time simple and majestic, of the Atlantic Salmon, its silver livery, its vigorous boldness to conquer violent torrents and its impetuous tenacity before a hook menacing its liberty — those are the marks of the proud nobility of the king of our waters.



PEINTURE D'APRÈS NATURE PAR MME G.-A. BERNIER-BOULANGER

PAINTING FROM NATURE BY MRS. G.-A. BERNIER-BOULANGER

Homarus Americanus

HOMARD D'AMÉRIQUE

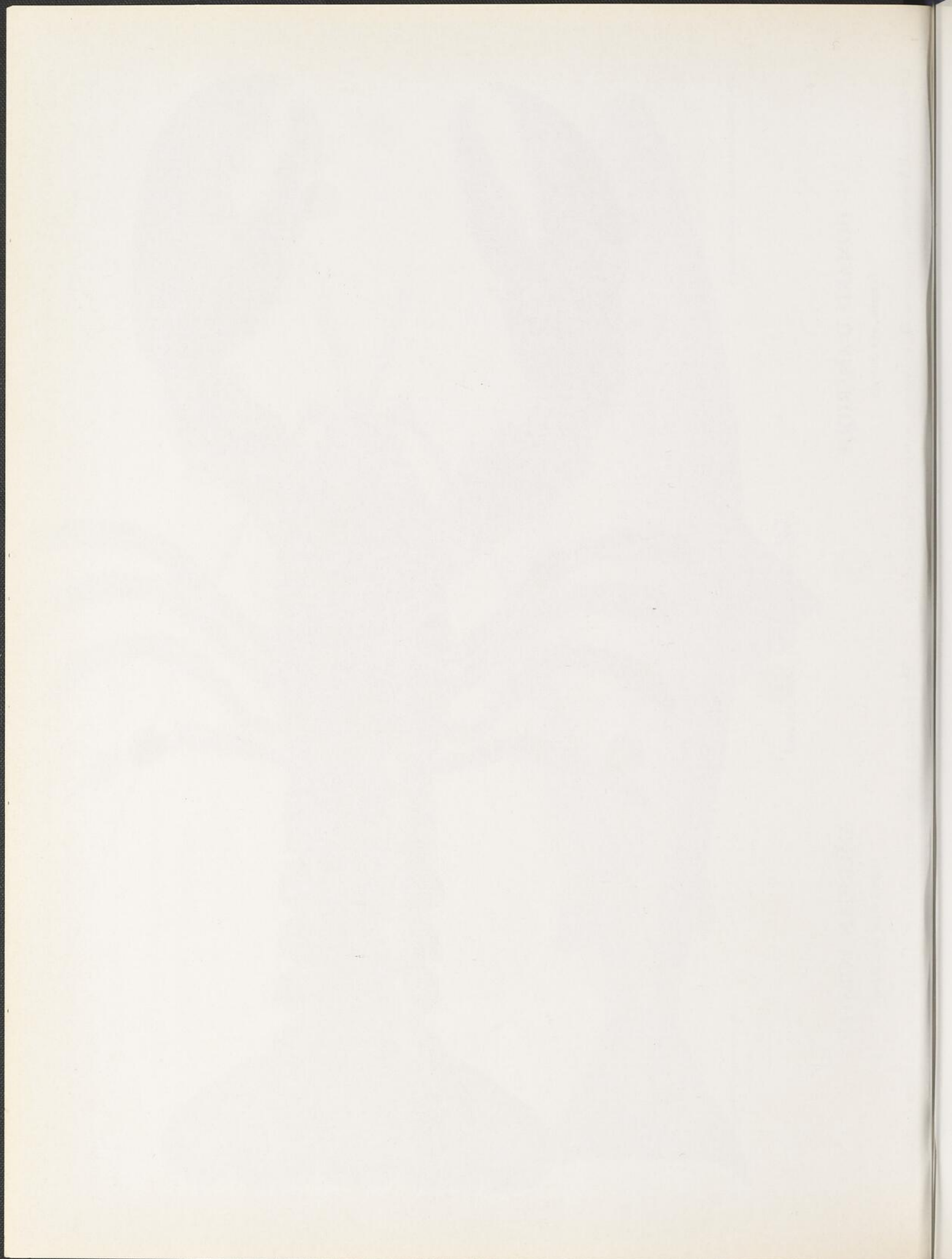
Femelle, vue dorsale

AMERICAN LOBSTER

Dorsal view of a female

Le Homard d'Amérique, monarque des crustacés, occupe une place de choix

The American Lobster, monarch of the Crustaceans, occupies an important



L'École d'apprentissage en Pêcheries de Grande-Rivière

UN FOYER D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET D'EDUCATION POPULAIRE.

M. Bérubé, directeur intérimaire de l'École, a préparé la première partie de ce rapport; l'administrateur de l'École, M. Gagnon, a préparé la seconde, celle touchant les activités de 1956.

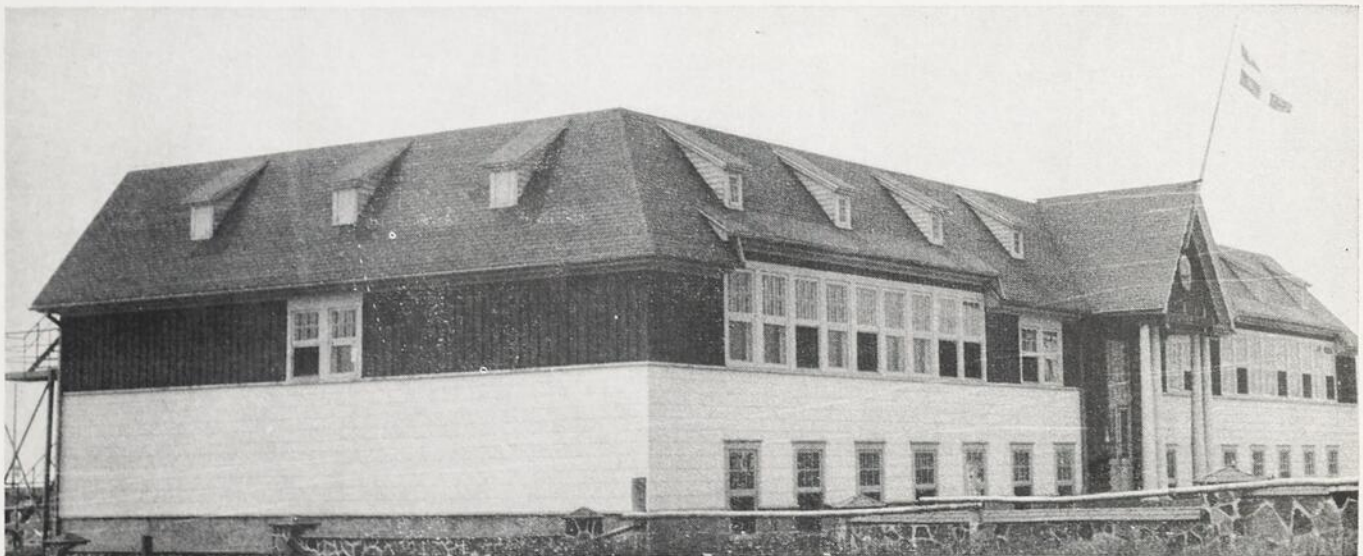
*par Louis Bérubé, B.S.A., M.Sc.S.,
et Roland Gagnon.*

L'École d'Apprentissage du Département provincial des Pêcheries a été fondée en 1946, sa construction complétée en 1948 et son ouverture officielle faite la même année. Comme prévu, l'immeuble de première heure s'est vite révélé insuffisant. En 1953, il fut agrandi de plus du double et monté en proportion. L'École est aujourd'hui un immeuble et une institution dont la Gaspésie est justement fière.

Son but est de donner un enseignement approprié en matière de pêche et de préparation du poisson pour le marché et dans nombre de métiers connexes, construction de bateaux de pêche, montage,

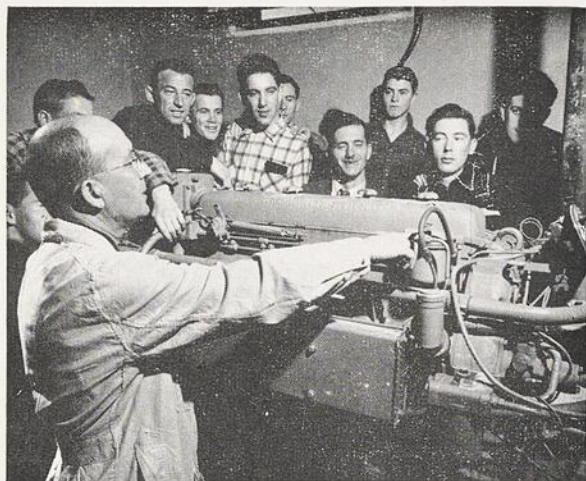
maintien en bon ordre et réparation des voiles, moteurs et agrès de pêche. De plus, en l'absence d'écoles d'arts et métiers sur le littoral maritime, elle donne l'enseignement élémentaire en travaux de bois, de métaux, de soudure et d'électricité. De même, à l'instar de nombre d'écoles moyennes d'agriculture, elle donne des cours d'économie domestique aux filles de pêcheurs.

Dès que les circonstances le permettront, un cours régulier pourra être organisé. Il sera offert aux jeunes Gaspésiens qui quittent l'école après la primaire et, suivant la spécialité choisie par l'élève, visera à



fournir à la pêche et aux industries qui en dérivent des maîtres-pêcheurs charpentiers en construction navale et mécaniciens de moteurs marins. De même, il fournira à l'industrie en général des artisans spécialisés de bonne classe dans nombre de métiers.

Les cours actuels sont de la nature des cours li-



Ces jeunes pêcheurs font, à Grande-Rivière, un apprentissage des techniques modernes de la pêche: moteurs marins, électricité, électronique, radio, agrès de pêche et navigation.

bres et l'enseignement y est dispensé en français ou en anglais selon le besoin. La doctrine sociale chrétienne, l'économie et le civisme ont leur part au programme et enfin, l'enseignement visuel y a une aussi large place que possible.

1954-55

Douze cours ont été donnés. Le tout a représenté quelque 2,500 heures d'enseignement à 231 élèves.

(1) *Cours réguliers:* Nombre d'élèves Hres-Prof.

Mécanique	8	371
Menuiserie	8	371
Soudure	8	371
Electricité	8	371
Education Ménagère	32	315
Formation Professionnelle des Jeunes Pêcheurs	28	223

(2) *Cours spéciaux:* Nombre d'élèves Hres-Prof.

Gardes Chasse et Pêche	20	87
Pêche Moderne	34	78
Pêche Moderne	36	92
Cours Anglais	32	70

(3) *Cours libres:*

Menuiserie	6	60
Soudure	11	60
Grand total:	231	2,469

Si l'on multiplie les heures d'enseignement données par le nombre de présences à chacun de ces divers cours, on obtient les chiffres suivants:

Cours réguliers	25,033
Cours spéciaux	8,993
Cours libres	800

qui donnent un total de 34,826 heures d'enseignement reçues.

Au cours de l'été 1954, l'artiste peintre Eugène Klimoff de Québec a tenu à l'Ecole une exposition de tableaux de scènes marines et de pêche gaspésienne de criante vérité. L'exposition, ouverte par l'Hon. C.-E. Pouliot, ministre des Pêcheries, a attiré près de mille visiteurs, dont sept cents du Canada.

Centre d'enseignement populaire en matière de Pêcheries, l'Ecole d'Apprentissage en Pêcheries reçoit de part et d'autre des collaborations qui lui sont précieuses. Parmi les collaborateurs réguliers il faut mentionner: le Service de l'Aide à la Jeunesse, section des cours de culture populaire, l'Ecole des Arts domestiques du Ministère de l'Agriculture, l'Ecole Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière, divers Services du Département provincial des Pêcheries et le Ministère fédéral des Pêcheries.

A Grande-Rivière enfin, l'Ecole travaille en collaboration étroite avec la Station de Biologie marine du Département provincial des Pêcheries et avec la Station Expérimentale de pêche du Ministère fédéral des Pêcheries, de même qu'avec les autorités religieuses et civiles. Ce sont ces collaborations qui permettent à l'Ecole d'organiser tant de cours et des cours si divers avec un personnel résident peu nombreux. Aussi sommes-nous heureux, en terminant ce rapport, de donner juste crédit à tous et d'offrir l'expression de notre gratitude à tous ceux qui nous ont ainsi facilité la tâche et qui ont rendu autrement plus fécond le labeur du personnel régulier de l'Ecole.

1956

Durant l'année 1956, l'Ecole d'Apprentissage en Pêcheries de Grande-Rivière a dispensé 9 cours à la jeunesse de notre district maritime qui désirait parfaire ses connaissances dans le métier de la pêche ou encore apprendre les rudiments de l'un ou l'autre des métiers qui lui sont connexes.

Ces élèves nous sont venus de tous les comtés maritimes, savoir: Gaspé-Sud, Gaspé-Nord, Bonaventure, Matane, Iles-de-la-Madeleine et Saguenay. Le tableau ci-dessous donnera un aperçu du nombre d'élèves qui ont suivi les cours de même que du nombre d'heures qu'ils ont consacrées à l'étude des matières choisies.

<i>Cours</i>	Nombre d'élèves	Nombre d'heures de cours
Electricité	12	3,381
Mécanique	16	4,962
Menuiserie	11	3,076
Soudure	16	4,387
Pêche Moderne	61	6,300
Formation Professionnelle des Jeunes Pêcheurs	30	5,821
Aides-mécaniciens	12	1,296
Gardes-Chasse	21	1,755
Education Ménagère Familiale	39	9,219

Les cours précités ont employé 10 des 12 mois de l'année. Seuls, les mois de novembre et de décembre ont été libres. Les cours ont duré d'un mois à trois mois. A la fin des cours, des examens théoriques et parfois pratiques ont été passés et les résultats obtenus ont été plus que satisfaisants.

En 1956, les visiteurs ont été un peu moins nombreux qu'en 1955 (1,000). La température de l'été 1956 n'a pas été très favorable au tourisme et c'est probablement la raison pour laquelle le nombre des visiteurs intéressés à la visite de l'institution a diminué. Environ 700 visiteurs se sont inscrits au registre de l'Ecole, la plupart de la Province de Québec.

T E M O I G N A G E

"You might like to know that, the other day, two brothers went to Montreal in search of work. They both applied at the same place. The eldest and most experienced of the two was refused. But the other was hired immediately. Why ? Because he had a certificate from our Trade School at Grande River. That is encouraging is it not ! It is an incentive for us to go on with that kind of training in Gaspé".

(Extrait d'une lettre du Ven. Timothy J. Matthews, Archdeacon of Gaspé, adressées le 3 mai 1957 à l'Honorable C.-E. Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries de la Province de Québec).

L'ENTRAIDE SOCIALE et nos PECHEURS

Monsieur Giroux, économiste, expose les réalisations des deux Services qu'il dirige: le Crédit Maritime et le Plan d'Établissement maritime et rural des jeunes pêcheurs.

par Germain Giroux, M.Sc.C., M.A.

Le Département des Pêcheries de Québec offre aux pêcheurs professionnels les avantages de trois Plans d'assistance pour faciliter l'exercice du métier. Le Crédit Maritime est une formule de prêts à bas intérêts appliquée en collaboration avec les Caisses Populaires dans le but d'acheter ou de construire des bâtiments de pêche, d'acheter des engins ou des agrès de pêche. Ce but est exclusif et aucun prêt ne peut servir pour des fins étrangères à la réglementation appliquée. Un deuxième Plan porte sur l'établissement familial du jeune pêcheur et il prévoit des octrois statutaires pour l'achat d'un terrain, pour la construction ou la réparation d'une habitation familiale ou l'amélioration des conditions hygiéniques ou sanitaires de la maison-domicile du bénéficiaire. Quant au troisième Plan, dont il sera question dans un prochain article, il permet une assistance financière pour faciliter la construction des barques de pêche ou l'achat d'un cha-

lutier ou d'un cordier de notre Service de Construction Navale. Ces trois Plans sont appliqués indépendamment les uns des autres et selon des réglementations déterminées.

LE CREDIT MARITIME DU QUEBEC

Le Crédit Maritime a été organisé en 1941 à la suite d'une entente entre les Caisses Populaires de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord du Golfe St-Laurent, et le Département des Pêcheries du Québec pour venir en aide aux pêcheurs au moyen de prêts pour l'achat, la construction ou la réparation de bateaux de pêche, l'achat d'engins ou d'agrès de pêche.

Le Département des Pêcheries ne peut et ne veut intervenir d'aucune façon pour influencer les dirigeants des Caisses dans l'étude et l'analyse des demandes de prêts. Tout prêt est accordé au pêcheur sur la recommandation de la Commission de Crédit et conformément aux règlements ordinaires de la Caisse. Les Caisses doivent effectuer les prêts aux pêcheurs de bonne foi au taux de 6%, un taux statutaire, et elles ne peuvent exiger un taux inférieur ou supérieur. Aucun montant em-



Une "Gaspésienne" (cordier) quitte le chantier naval de Lauzon, P. Qué.

prunté ne peut être remis au pêcheur-emprunteur s'il n'est positivement protégé par une assurance-vie, dont la prime est payée entièrement par notre Département.

Le Crédit Maritime prévoit un remboursement d'intérêt de 4% par notre Département. Cette condition vaut pour la durée normale du prêt, i.e. pour la période totale de remboursement reconnue et acceptée par la Commission de Crédit de la Caisse, lors de l'étude de la demande d'emprunt. C'est la responsabilité du gérant d'une Caisse de voir à la perception des sommes dues par les pêcheurs-emprunteurs, excepté les emprunts pour cordier ou chalutier; dans ce cas,

la perception est faite par nos officiers et les remises sont faites aux Caisses concernées. Aucun pêcheur ne peut oublier qu'une dette en vertu de la réglementation du Crédit Maritime oblige comme tout autre dette. Les Caisses Populaires sont obligées de s'en tenir à la réglementation du Crédit Maritime pour tout prêt effectué à un pêcheur pour une fin conforme à cette réglementation. Si on veut bénéficier des avantages de ce Plan d'entraide sociale, il faut en même temps en accepter les obligations.

Le Crédit Maritime est appliqué depuis 16 ans et voici des statistiques sur la valeur de ces prêts:

Prêts en vigueur entre le 1er octobre et le 31 mars 1957.

	Gaspésie	I.M.	Saguenay	Totaux
Prêts en vigueur; nombre:	150	272	47	469
Nouveaux prêts; nombre:	5	86	1	92
Montant des prêts en vigueur	\$102,922.27	\$228,687.00	\$22,030.84	\$353,640.11
Montant des nouveaux prêts	\$ 5,200.00	\$ 92,497.00	\$ 300.00	\$ 97,997.00
Solde payable	\$ 58,785.58	\$170,135.05	\$ 9,946.37	\$238,867.00
Intérêt remboursé	\$ 1,270.25	\$ 3,402.74	\$ 227.28	\$ 4,900.27
Prime d'assurance-vie	\$ 277.90	\$ 850.78	\$ 59.23	\$ 1,187.91

Prêts effectués entre le 1er avril 1941 et le 31 mars 1957.

	Nombre de prêts	Montant prêté \$	Remboursement d'intérêt (\$)	Prime d'Assurance-Vie (\$)
Gaspésie	1909	605,723.72	29,204.88	6,060.26
Iles-Madeleine	2310	1,042,662.71	34,397.22	10,261.05
Saguenay	225	44,597.86	4,665.16	671.83
	4444	1,692,984.29	68,336.26	16,993.14

Des 4,444 avances faites aux pêcheurs, 15 seulement n'ont pas été respectées à leur échéance pour des raisons majeures, formant un total de \$2,379.99, soit une perte de \$0.14 par \$1,000 prêtés, et les Caisses concernées ont été octroyées pour le plein montant par notre Département. Pendant ce temps, l'assurance-vie valait à des familles éprouvées par le décès de pêcheurs-emprunteurs le remboursement automatique des emprunts dans 19 cas pour une somme totale de \$3,991.81.

Le Crédit Maritime a facilité l'achat, la construction ou la réparation de plus de 3,300 bateaux de pêche, de toutes longueurs et dénominations, et l'achat de 27 bateaux de notre flotte moderne de pêche. Ces 27 derniers prêts permettaient aux pêcheurs de verser la plus grande partie du montant initial payable lors de la signature du contrat d'achat des chalutiers ou cordiers, en même temps qu'ils facilitaient le coup d'épaule pour faire démarrer 27 petites entreprises pri-

vées. La répartition des charges du financement de ces

27 bateaux s'établit comme suit:

argent personnel des acheteurs	1.8%
prêts obtenus des Caisses Populaires	11.2%
prêts obtenus des autres sources	1.7%
subsidés fédéraux	18.1%
assistance provinciale (sans intérêt)	67.2%

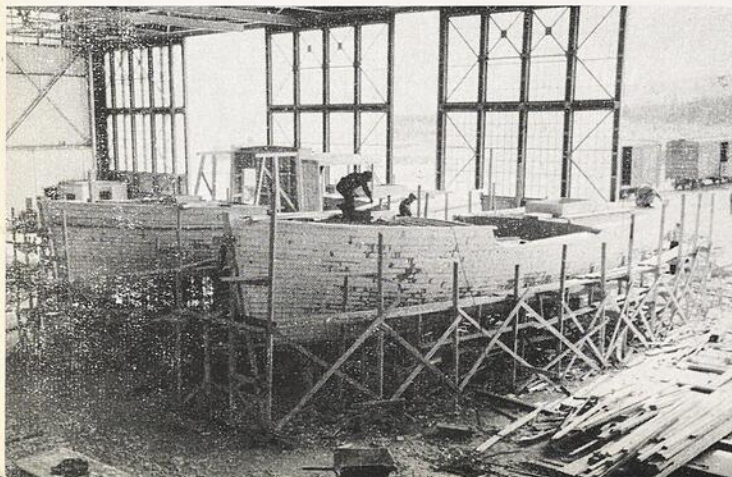
En septembre 1956, en collaboration avec MM. les Administrateurs de l'Union Régionale des Caisses Populaires de la Gaspésie, nous avons organisé un voyage d'études en Gaspésie pour MM. les Directeurs et Administrateurs de la Fédération des Caisses Populaires. Avec la coopération du directeur de notre Service de l'Information et de la Propagande, nous avons eu l'honneur de guider ce groupe de voyageurs autour de la péninsule gaspésienne, de lui faire visiter nos principales organisations de pêche et le développement minier de Murdochville, après un séjour de trois jours à l'Auberge du Mont-Albert dans le Parc Gaspésien.

En février 1956, nous commençons des pourparlers pour changer l'Assureur de nos prêts maritimes et depuis le 1er octobre, c'est chose faite et les 29 Caisses Populaires, qui appliquent la réglementation de notre Crédit Maritime, doivent désormais faire protéger ces prêts par la Cie d'Assurance-Vie Desjardins. Ce changement procure plusieurs avantages: l'âge d'éligibilité passe de 55 ans à 70 ans, aucun examen médical comme preuve de santé, couverture du risque de mortalité et aussi du risque d'invalidité permanente, prêt assuré dès son acceptation et prime annuelle de 1% au lieu de 1.2%.

Depuis quelques mois, nous avons eu plusieurs consultations avec les représentants des Caisses aux fins d'étudier un projet d'amendement des règlements pour encore mieux adapter le Crédit Maritime aux besoins de nos pêcheurs et à l'industrie de la pêche, tout en protégeant le Crédit des Caisses.

Il faut reconnaître que le Crédit Maritime a été des plus utiles à nos pêcheurs. Aussi il nous fait plaisir de remercier les administrateurs des Caisses de leur collaboration, de leur coopération et de leur appui financier. Il fallait aider une classe laborieuse, volontaire, et, malgré certains risques et un optimisme parfois douteux, les Caisses ont dans la mesure du possible joué un rôle éminemment social en faveur de nos pêcheurs. Les collaborateurs ont été nombreux à tous les échelons de la hiérarchie et un esprit de compréhension a toujours marqué chacun des contacts entre les dirigeants des Caisses, les pêcheurs et les autorités de notre Département. Le Crédit Maritime s'est révélé une formule si efficace et pratique qu'il a été une source d'inspiration pour plusieurs systèmes d'entraide sociale, et plusieurs organismes nationaux et internationaux désirent en connaître les modalités, parce que la formule est souple dans son application tout en respectant les prérogatives des parties intéressées.

Bateaux modernes en construction au chantier naval de Gaspé, P. Qué.



PLAN D'ETABLISSEMENT MARITIME ET RURAL DES JEUNES PECHEURS

Le Plan d'établissement des jeunes pêcheurs est appliqué en Gaspésie depuis 1949 et aux Iles-de-la-Madeleine depuis 1951. Ce Plan prévoit un secours social conditionnel pour faciliter l'établissement familial du jeune pêcheur. Pour bénéficier de l'octroi de

\$300 payable en trois versements annuels, le pêcheur doit être âgé de 21 à 35 ans révolus lors de la signature de son application, habiter un district maritime, être pêcheur de profession de bonne foi et avoir pêché régulièrement durant les deux dernières saisons. L'obtention de ces octrois est soumise aux conditions statutaires suivantes: posséder une barge, des agrès de pêche et un lopin de terre, des titres clairs sur le lopin de terre, cultiver un jardin potager et résider dans sa propre maison pour obtenir le troisième versement.

Pour faciliter le travail administratif, nos territoires maritimes sont sous la responsabilité d'administrateurs régionaux, stationnés respectivement à Grande-Rivière et à Pointe-Basse, avec bureaux organisés et un personnel spécialisé. La partie maritime du Plan consistait à préconiser l'assurance-incendie et l'assurance maritime chez les pêcheurs et à exiger des titres clairs de propriété; après six ans d'activités, le temps était venu de s'attaquer à la partie rurale ou agricole du Plan par l'exigence de la culture d'un potager familial. Il faut dire que cette deuxième étape a été facilitée par un stage d'études obligatoire de six semaines à l'École d'Apprentissage en Pêcheries pour un cours de formation professionnelle.

Au 30 mars 1957, plus de 2,680 applications ont été formulées à nos bureaux de district pour l'obtention d'un premier octroi. Près de 300 demandes ont été refusées pour motif d'âge et plus de 650 demandes ont été écartées parce que les applicants n'étaient pas des pêcheurs de profession — il appartient à l'applicant de fournir les preuves d'éligibilité. Dans les deux districts, 3,203 octrois ont été accordés, dont 1,513 premiers octrois, 1,044 deuxièmes et 651 troisièmes. Au nombre des bénéficiaires, nous voyons 685 pêcheurs célibataires et 1,392 pêcheurs mariés, avec 4,817 dépendants, soit une moyenne de 3.5 dépendants par famille. Le paiement de ces octrois a nécessité un travail clérical considérable et de nombreux déplacements pour procéder aux enquêtes. C'est ainsi que plus de 2,500 applicants sont passés par nos bu-



Illustrant bien le plan d'établissement dont peuvent bénéficier les pêcheurs, la maison de M. Simon Duguay, de Ste-Thérèse-de-Gaspé, est simple, coquette et de bon goût.

reaux de district, plus de 25,000 lettres ont été reçues ou expédiées, plus de 10,000 enquêtes ont nécessité près de 160,000 milles de voyage.

L'analyse de l'emploi des octrois payés montre que 622 octrois ou 19.4% ont été employés pour construire de nouvelles habitations familiales, 1,945 octrois ou 60.7% pour parachever des habitations familiales, 16 ou 0.5% pour l'achat d'une maison, 37 ou 1.1% pour la construction de cheminées, 100 ou 3.2% pour le creusage de puits artésiens, 117 ou 3.6% pour l'achat de terrains, 115 ou 3.5% pour l'entrée de l'eau courante, 38 ou 1.1% pour l'installation d'une chambre de bain, 89 ou 2.8% pour l'installation de l'électricité, 95 ou 3.1% pour payer des dettes diverses sur maison et 33 ou 1% pour buts divers. En résumé, 80.6% des octrois ont servi pour la construction, l'amélioration ou l'achat d'habitations familiales et 14.8% pour l'amélioration des conditions hygiéniques et sanitaires des maisons.

La moyenne d'âge des bénéficiaires s'établit à 27 ans 4 mois et le degré d'instruction varie entre la 4^{ième} année et la 10^{ième} année, avec une médiane de 6.8(ième) année de formation scolaire. Nos jeunes pêcheurs possèdent 1,323 maisons d'une valeur totale de \$3,320,300; 449 de ces maisons sont assurées pour une valeur de \$1,128,200 et elles ont une grandeur moyenne de 25' x 24'. 1,671 bénéficiaires d'octrois possèdent 11,397 arpents de terre d'une valeur totale de \$425,910 et 43.8% d'entre eux cultivent un potager ou un jardin familial. Près de 55% des maisons sont pourvues d'eau et d'électricité. Nos officiers de district ont réglé plus de 575 titres de terrain, sans

qu'il en coûte aux pêcheurs, et facilité le règlement de nombreuses successions et transmissions de titres.

Notre Plan d'établissement, par les multiples avantages offerts à nos jeunes pêcheurs, produit des résultats de plus en plus intéressants. Ce \$300 d'octroi a permis à des pêcheurs d'améliorer leur condition de vie familiale; il a été le coup de pouce pour encourager l'économie de montants très appréciables et la construction d'habitations familiales. En outre, on constate que ces \$300 attache un bon nombre de jeunes à leur village et à leur métier de pêcheur. Les Cours de formation professionnelle s'adressent à l'individu, à l'artisan et au citoyen, et à ce triple titre, ils complètent la formation scolaire et ouvrent des horizons nouveaux sur des sujets qui peuvent aider l'industrie de la pêche et faciliter l'exercice du métier.

Cette assistance financière et ces Cours ont permis à plusieurs pêcheurs de reconquérir le terrain perdu et de devenir non seulement maître de leur petit domaine, mais aussi de prendre une place importante

dans la formation d'un groupe de pêcheurs progressifs et volontaires. Même si un certain nombre de bénéficiaires trouvent que le montant de l'octroi devrait être augmenté pour correspondre mieux à l'augmentation du coût des matériaux de construction, il faut reconnaître que ce Plan a bien servi la famille et les organismes paroissiaux.

Nos pêcheurs escomptaient uniquement trois octrois de \$100 chacun, mais le Plan a corrigé une lacune sociale: le règlement de nombreuses successions et l'obtention de titres de terrains, une économie de plus de \$100,000 pour nos bénéficiaires et une stabilité familiale mieux assurée. Malgré tout le travail de recherches imposé à nos officiers de district, nous croyons que le règlement et l'enregistrement de centaines de titres de propriété sont l'un des grands services rendus à nos pêcheurs par ce plan d'entraide. Ce coup de pouce permet à notre pêcheur de compter davantage sur ses propres ressources et moins sur les autres, sans oublier la participation active à ses organismes professionnels ou paroissiaux.

L'Ecole supérieure des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière

Rapport du directeur de l'Ecole pour les années
académiques 1954-55, 1955-56 et 1956-57.

par Monseigneur Joseph Diament, c.s.

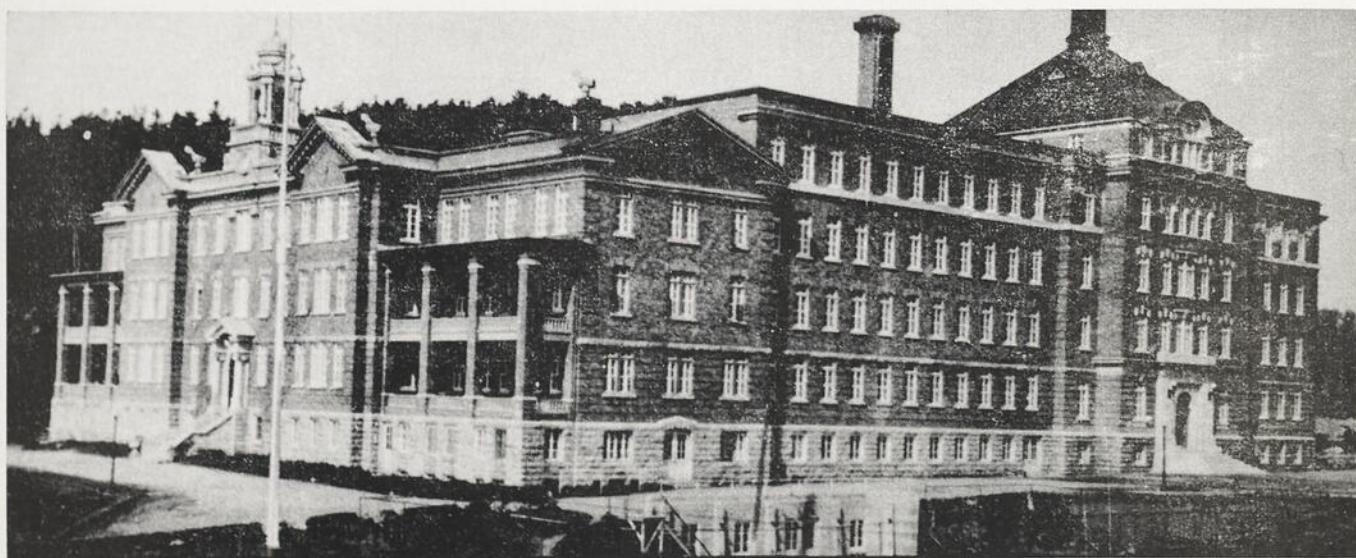
L'Ecole Supérieure des Pêcheries a été fondée en 1938. Au printemps 1939, elle a été affiliée à la Faculté des Sciences de l'Université Laval. Dix ans plus tard, elle est devenue une école intégrée à la Faculté d'Agriculture de la même Université. Le dit statut permet de pousser à fond la coopération entre les deux écoles supérieures, celle d'Agriculture et celle des Pêcheries. L'Ecole Supérieure des Pêcheries décerne à ses étudiants, après quatre années d'étude et trois stages d'été, le baccalauréat ès sciences pêcheries. Ne sont admis à l'Ecole Supérieure des Pêcheries que les bacheliers ès arts des cours classiques et les diplômés d'autres institutions qui offrent des crédits équivalents.

Au cours des années 1954, 1955 et 1956, l'Ecole

avait respectivement dix-sept, quatorze et onze élèves inscrits, sans compter ceux qui en classe de pré-universitaire s'orientent vers les études agricoles.

Six anciens élèves ont complété ou complètent leurs études supérieures pour l'obtention de doctorats en technologie alimentaire, en océanographie ou en sciences économiques, en Colombie-canadienne, aux Etats-Unis et en France.

Au cours de l'année 1956, l'Ecole a accordé un congé de six mois à son secrétaire, Monsieur Louis Bérubé, pour lui permettre d'accepter une mission importante au Cambodge; le Docteur Yves Jean, pour sa part, a continué sa mission au Ceylan. L'Ecole a donc



fait le sacrifice de deux professeurs pour offrir sa quote-part au développement des pêcheries et à l'amélioration du sort des pêcheurs dans les pays sous-développés d'Asie.

Grâce à l'octroi accordé par le Département provincial des Pêcheries, les élèves des classes supérieures ont pu faire, en octobre 1956, leur tournée scientifique et industrielle dans les Provinces Maritimes. En résumé, les élèves ont visité deux stations de recherches scientifiques en pêcheries, un chantier de construction navale, quatre grands établissements de préparation de poisson frais ou congelé, trois grandes sécheries, quatre usines de sous-produits, une grande conserverie et une fédération coopérative de pêcheurs. Le voyage a duré une semaine.

L'Ecole regrette le départ de deux de ses professeurs: le Docteur Yves Jean, qui passe au service de l'Office des Recherches sur les Pêcheries à la station

biologique de St-Andrews, au Nouveau-Brunswick, et le Docteur Laurent Ouellet, qui passe au service de la Cie Dupont, à Montréal. Les deux emportent nos regrets. Le Docteur Jean en particulier, un de nos gradués de la première promotion (1942) avec études supérieures à Yale et Toronto, a été un de nos professeurs de la première heure et un des meilleurs.

Comme par le passé, l'Ecole a pris une part aussi active que possible à nombre de congrès scientifiques des pêcheries, y déléguant ses professeurs chacun suivant sa discipline. Le professeur Robert Raymond a assisté au Congrès du Comité Canadien des Recherches sur les Pêcheries d'eau douce tenu à Ottawa. Le secrétaire de l'Ecole a assisté aux conventions des Pêcheurs-Unis des Maritimes à Amherst, en Nouvelle-Ecosse, et des Pêcheurs-Unis de Québec, à Gaspé, de même qu'à celle de la National Cooperative Fisheries Assn dont il a été réélu président pour un troisième terme.



Le producteur de poisson cet inconnu !

M. Bérubé dirige la Division des Pêcheries au Bureau des Statistiques du Ministère provincial de l'Industrie et du Commerce.

par Zéphirin Bérubé, B. Sc. P.

Au domaine de la pêche commerciale le statisticien établit les captures totales, la valeur au débarquement, la valeur marchande, les immobilisations pour la pêche et le nombre des pêcheurs. Le biologiste et le technologiste recherchent les inventions et les méthodes de nature à simplifier et à adoucir le travail du pêcheur. L'administrateur recommande la législation qui pourra le mieux protéger les pêcheurs et améliorer leur standard de vie.

Tout cela est bien, c'est la loi du nombre, de la collectivité, qui est en jeu. Il n'en reste pas moins vrai que le commerçant ou le producteur de poisson, celui qui achète les captures et en libère le pêcheur immédiatement au débarcadère, en d'autres mots celui qui finance la production, est un grand inconnu par la complexité de ses casse-têtes.

En arrivant au port, le pêcheur vend son poisson au producteur et le problème change de mains. C'est l'histoire du producteur qui commence. Son importance est grande dans nos pêcheries. Il est le lien entre le pêcheur et le consommateur. Il lui faut connaître les marchés, les exigences de la ménagère. Il doit être économiste, homme d'affaires, technicien, voire même biologiste, sinon devin, pour servir un monde évoluant aussi rapidement que capricieusement et suivre un marché souvent imprévisible. Il a besoin de sagacité et de clairvoyance.

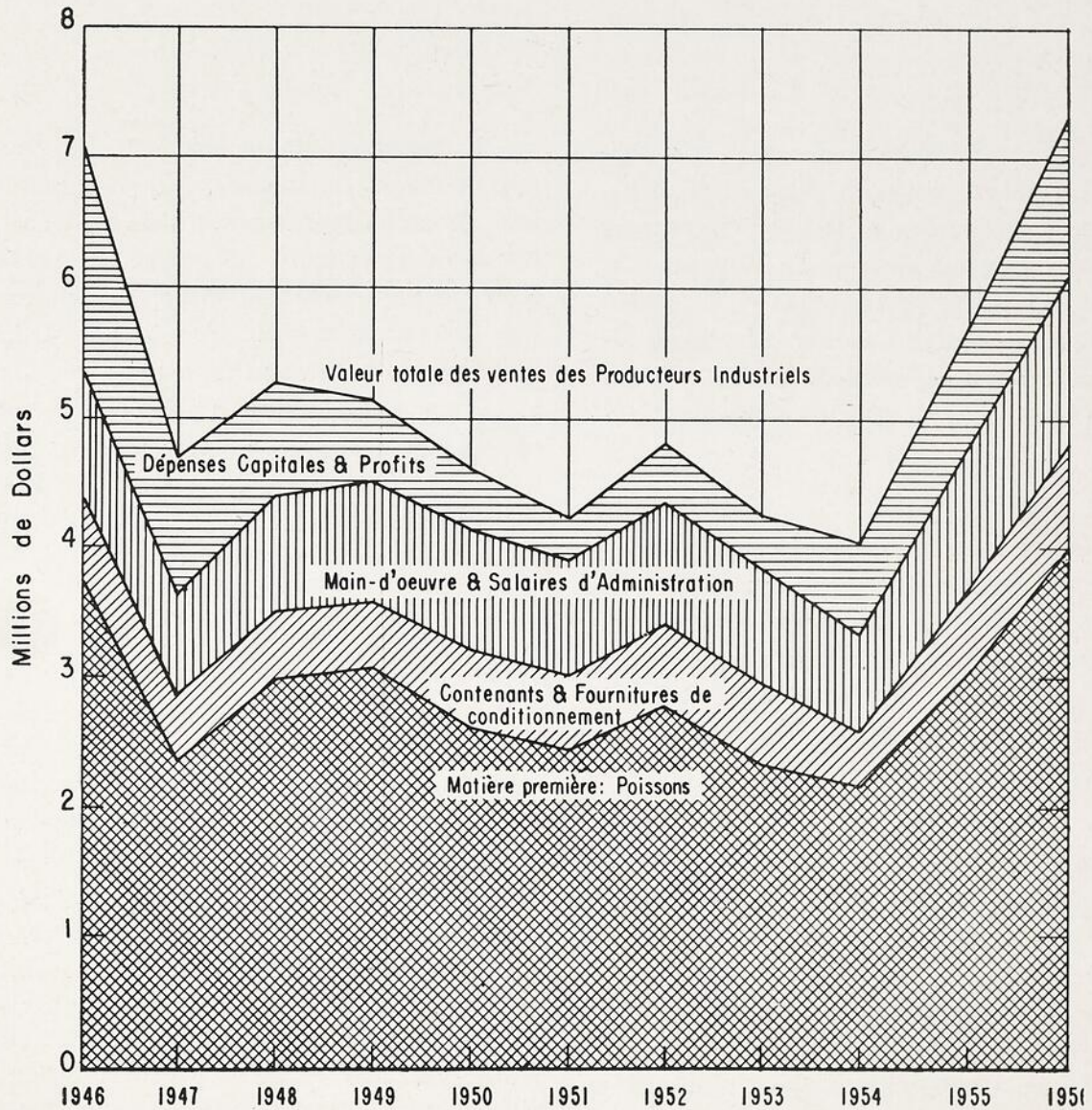
Il doit savoir six ou huit mois à l'avance quels produits seront en demande, à quelles influences venant des autres pays il aura à faire face, quel sera le jeu de la concurrence. Ses qualités administratives conditionnent le succès de sa propre entreprise et souvent de toute la machine des Pêcheries. Il faut qu'il aille toujours de l'avant; c'est toujours lui qui a la parole et commande, mettant à profit tous les conseils et informations qu'il peut recevoir des experts placés sur sa route ou des associations susceptibles de l'aider à comprendre et à défendre ses intérêts. Il doit être constamment en éveil et progressif.

En effet, depuis 1953, les producteurs industriels du Québec ont construit de nouvelles usines ou modernisé d'anciennes unités de production. Les sommes investies à Paspébiac, La Tabatière, Rivière-au-Renard, Cap-aux-Meules, Sandy Beach, Rivière-au-Tonnerre, Carleton, Sainte-Thérèse, Saint-Maurice, Percé, Pointe-St-Pierre, Cloridorme et partout sur le littoral maritime s'élèvent facilement à \$1,500,000, portant les immobilisations totales des particuliers, compagnies ou coopératives, en usines de toutes sortes, à un bon \$5,000,000. Il faut ajouter à ces immobilisations les dépenses substituées que les producteurs payent au Département des Pêcheries pour l'utilisation de ses services divers à la production tels que séchoirs, entrepôts frigorifiques et autres ateliers. Le Département des Pêcheries a lui-même d'immobilisé dans ces services de tous genres \$5,047,400 d'après les valeurs aux livres en 1956.

La concurrence avec les autres producteurs, avec les autres provinces et les autres pays oblige les producteurs à surveiller constamment les coûts de production. C'est un des problèmes sur lequel s'acharnent constamment tous les gérants d'entreprises et qui mérite certainement une attention spéciale. Quels sont

les éléments du coût de production dans les Pêcheries Maritimes ? Les données des onze dernières années permettent des observations intéressantes sur ces éléments et la construction des courbes composantes en montre les variations concurrentes.

VALEUR TOTALE DES VENTES DES PRODUCTEURS INDUSTRIELS ET ELEMENTS DES COÛTS DE PRODUCTION, PECHERIES MARITIMES DU QUEBEC, 1946-1956.



Valeur totale des ventes des producteurs et éléments des coûts de production.

Années	Coût du Poisson	Coût du matériel et des Contenants	Coût de la Main-d'oeuvre et de l'Administration	Valeur totale des Ventes
1946	3,853,958	671,908	974,870	7,075,647
1947	2,377,727	573,198	783,043	4,678,549
1948	2,909,217	530,679	821,068	5,243,162
1949	3,061,358	560,397	843,085	5,166,835
1950	2,641,877	552,661	843,319	4,594,363
1951	2,472,120	547,447	827,294	4,231,791
1952	2,786,454	610,950	920,675	4,793,603
1953	2,342,222	560,201	867,850	4,247,969
1954	2,225,370	389,525	800,669	4,076,523
1955	2,928,865	562,577	1,125,148	5,568,651
1956	3,900,000	800,000	1,300,000	7,200,000

Ce graphique et ce tableau de chiffres sont toute une page d'histoire. Chaque point de ces lignes sinuées renferme pour les producteurs des souvenirs, des inquiétudes, des maux de tête, rarement des joies, puisque les années de grande abondance dans les pêcheries sont les années les plus difficiles souvent pour les industriels.

En 1956, le poisson rond coûte aux acheteurs \$4,000,000. Le matériel de préparation coûtent \$800,000. La main-d'oeuvre et le salaire de l'administration coûtent \$1,300,000. Les produits finis rapporteront au sortir des territoires de pêche environ \$7,200,000. C'est une différence brute de \$1,100,000 laissée apparemment dans les mains des producteurs industriels.

L'achat du poisson et du matériel de préparation, la main-d'oeuvre et bien d'autres charges doivent être payées au comptant par les producteurs jusqu'à huit ou dix mois avant les retours de leurs ventes. Aux taux exigés présentement par les banques et autres institutions prêteuses, cette finance absorbe au moins \$300,000. L'intérêt et l'amortissement des capitaux investis dans les usines évalués antérieurement à \$5,000,000 engouffre encore au moins \$400,000.

Les assurances sur les immobilisations et sur les stocks, les frais de vente, d'association et de déplace-

ments, les commissions de toutes sortes, la congélation, l'entreposage, le séchage, les loyers, les taxes municipales et autres, les dépenses imprévues, tout cela n'est pas encore payé. Va-t-il rester un salaire pour les producteurs eux-mêmes ? Certainement pas à tous les ans, à moins que des miracles ne se produisent quelque part. Si en théorie, la section supérieure du graphique comprend les dépenses capitales et le profit, la pratique est toute autre et le mot profit pourrait être enlevé sans fausser la vérité bien souvent.

Le graphique donné plus haut est destiné d'abord à montrer le travail des producteurs industriels dans les Pêcheries Maritimes; il montre aussi indirectement le comportement de l'industrie de la pêche maritime dans la Province de Québec pour les onze dernières années. La pêche semble avoir franchi un cycle complet en ces onze ans. Après une descente considérable aux premières années et des variations de moindre amplitude pendant toute la période, il y a une remontée très importante à la fin. Cette remontée est attribuable à différentes causes: l'abondance considérable des stocks de morue dans les eaux du Golfe St-Laurent, modernisation des moyens de pêche...

Pour revenir aux cadres de la présente étude, il semble qu'il y aurait quelque chose à faire pour amé-

liorer le sort des producteurs, qui ne sont certainement pas les plus choyés ces années-ci, de façon à diminuer leur incertitude et leur appréhension et ainsi leur permettre de fixer et de payer un prix défini, raisonnable pour l'achat du poisson dès le début de la saison de pêche. Leurs différentes Associations, les Agences Commerciales des Gouvernements, les Services des Marchés et de l'Economique, les Services des Importations et des Exportations des Ministères Fédéral et Provincial et tous les autres organismes d'envergure

provinciale ou nationale font beaucoup, mais cela ne suffit pas; ne faudrait-il pas en venir au système du blé, des oeufs et du beurre, que le Gouvernement achète les surplus à un prix minimum déterminé ? Il va sans dire que ce ne serait qu'une mesure d'urgence, un tribunal de dernière instance pour les producteurs de bonne foi; avec cela, le problème des ventes resterait sans doute, il serait encore épineux et difficile, mais non plus sans issue.



Liste des poissons d'eau douce du Québec

Cette liste est tirée du livre: "Les poissons d'eau douce", Tome I ("Clef des poissons de pêche sportive et commerciale de la Province de Québec"),

par Vianney Legendre.

LATIN	FRANÇAIS	ANGLAIS
PETROMYZONTIDAE Ichthyomyzon unicuspis Ichthyomyzon fossor Petromyzon marinus Lampetra lamottei	LAMPROIES Lamproie argentée Lamproie de ruisseau du Nord Lamproie de mer Lamproie américaine de ruisseau	LAMPREYS Silver lamprey Northern brook lamprey Sea lamprey American brook lamprey
ACIPENSERIDAE Acipenser fulvescens Acipenser sturio oxyrhynchus	ESTURGEONS Esturgeon de lac Esturgeon de mer	STURGEONS Lake sturgeon Atlantic sturgeon
AMIIDAE Amia calva	AMIES Amie	BOWFINS Bowfin
LEPISOSTEIDAE Lepisosteus osseus oxyurus	LEPISOSTEES Lépisostée osseux du Nord	GARS Northern longnose gar
CLUPEIDAE Alosa pseudoharengus Alosa sapidissima Dorosoma cepedianum	HARENGS Gasparot Alose d'Amérique Alose à gésier	HERRINGS Alewife American shad Gizzard shad
SALMONIDAE Salmo salar salar Salmo salar ouananiche Salmo trutta Salmo gairdneri subsp. ? Salmo clarki Salvelinus alpinus subsp. ? Salvelinus alpinus marstoni Salvelinus fontinalis Salvelinus namaycush Coregonus artedii subsp. ? Coregonus nipigon Coregonus clupeaformis clupeaformis Coregonus clupeaformis labradoricus Coregonus cylindraceus quadrilateralis	SAUMONS ET TRUITES Saumon atlantique Ouananiche Truite brune Truite arc-en-ciel Truite à gorge coupée Omble chevalier Omble rouge du Québec Omble moucheté Touladi Hareng de lac Cisco du Nipigon Corégone de lac Corégone de la Côte Nord Ménomini d'Amérique	SALMONS AND TROUTS Atlantic salmon Ouananiche Brown trout Rainbow trout Cutthroat trout Arctic char Quebec red char Speckled char Lake char Shallowwater cisco Nipigon cisco Lake whitefish North Shore whitefish American round whitefish
OSMERIDAE Osmerus mordax	EPERLANS Eperlan d'Amérique	SMEELTS American smelt
THYMALLIDAE Thymallus arcticus	OMBRES Poisson bleu	GRAYLINGS Arctic grayling
UMBRIDAE Umbra limi	UMBRES Umbre de vase	MUDMINNOWS Central mudminnow
ESOCIDAE Esox americanus americanus Esox americanus vermiculatus Esox niger Esox lucius Esox masquinongy masquinongy Esox masquinongy ohioensis	BROCHETS Brochet d'Amérique Brochet vermiculé Brochet maillé Grand brochet Maskinongé du St-Laurent Maskinongé de l'Ohio	PIKES Redfin pickerel Grass pickerel Chain pickerel Pike St. Lawrence maskinonge Ohio maskinonge
HIODONTIDAE Hiodon alosoides Hiodon tergisus	LAQUAICHES Laquaiche aux yeux d'or Laquaiche argentée	MOONEYES Goldeye Mooneye
CATOSTOMIDAE Carpiodes cyprinus Catostomus commersoni commersoni Catostomus commersoni utawana Catostomus catostomus catostomus Catostomus catostomus nanomyson Moxostoma valenciennesi Moxostoma anisurum Moxostoma aureolum aureolum Moxostoma carinatum Moxostoma hubbsi	CATOSTOMES Brème Catostome noir commun Catostome noir nain Meunier de l'Est Meunier nain Moxostome jaune Moxostome blanc Moxostome à cochon Moxostome ballot Moxostome cuivre	SUCKERS Quillback carpsucker Common white sucker Dwarf white sucker Eastern longnose sucker Dwarf longnose sucker Greater redhorse Silver redhorse Northern shorthhead redhorse River redhorse Copper redhorse
CYPRINIDAE Cyprinus carpio Semotilus corporalis Semotilus atromaculatus atromaculatus Margariscus margarita nachtriebi Hybopsis plumbea plumbea Rhinichthys atratulus atratulus Rhinichthys cataractae Exoglossum maxillingua Chrosomus neogaeus Chrosomus eos	CARPES ET MENES Carpe Quitouche Mulet du Nord Méné perlé du Nord Méné de lac Goujon à nez noir de l'Est Goujon à long nez Bec-de-lièvre Goujon à fines écailles Goujon à ventre rouge du Nord	CARPS AND MINNOWS Carp Fallfish Northern creek chub Northern pearl dace Lake chub Eastern blacknose dace Longnose dace Cutlips Finescale dace Northern redbelly dace

LATIN

Notemigonus crysoleucas
 Notropis atherinoides atherinoides
 Notropis rubellus
 Notropis cornutus frontalis
 Notropis hudsonius
 Notropis heterodon
 Notropis spilopterus
 Notropis deliciosus stramineus
 Notropis volucellus volucellus
 Notropis heterolepis heterolepis
 Notropis bifrenatus
 Hybognathus hankinsoni
 Hybognathus nuchalis regius
 Pimephales promelas promelas
 Pimephales notatus

AMEIURIDAE

Ictalurus punctatus
 Ameiurus nebulosus nebulosus
 Noturus flavus
 Schilbeodes mollis

ANGUILLIDAE

Anguilla rostrata

GADIDAE

Lota lota lacustris
 Microgadus tomcod

GASTEROSTEIDAE

Pungitius pungitius
 Eucalia inconstans
 Gasterosteus aculeatus aculeatus
 Gasterosteus aculeatus cuvieri
 Apeltes quadracus

CYPRINODONTIDAE

Fundulus heteroclitus
 Fundulus diaphanus diaphanus

PERCOPSIDAE

Percopsis omiscomaycus

ATHERINIDAE

Labidesthes sicculus sicculus

SERRANIDAE

Morone saxatilis
 Morone americana
 Morone chrysops

CENTRARCHIDAE

Micropterus dolomieu dolomieu
 Micropterus salmoides salmoides
 Lepomis gibbosus
 Lepomis macrochirus macrochirus
 Lepomis megalotis peltastes
 Ambloplites rupestris rupestris
 Pomoxis nigromaculatus

PERCIDAE

Perca flavescens
 Stizostedion canadense
 Stizostedion vitreum vitreum
 Percina caprodes semifasciata
 Hadropterus copelandi
 Ammocrypta pellucida
 Etheostoma nigrum olmstedii
 Etheostoma nigrum nigrum
 Etheostoma exile
 Etheostoma caeruleum
 Etheostoma flabellare flabellare

SCIAENIDAE

Aplodinotus grunniens

COTTIDAE

Cottus ricei
 Cottus bairdi bairdi
 Cottus bairdi kumlieni
 Cottus cognatus gracilis

FRANÇAIS

Chatte
 Méné émeraude de rivière
 Méné à tête rose
 Méné de ruisseau du Nord
 Baveux
 Méné à menton noir
 Méné bleu
 Méné de sable du Nord-Est
 Méné à longues nageoires du Nord
 Méné à nez noir du Nord
 Méné d'herbe
 Méné laiton
 Méné argenté de l'Est
 Méné à grosse tête du Nord
 Ventre-pourri

BARBOTTES ET BARBUES

Barbue
 Barbotte brune du Nord
 Barbotte des rapides
 Chat-fou

ANGUILLES

Anguille d'Amérique

MORUES

Lotte américaine de l'Est
 Poulamon

EPINOCHES

Epinoche à neuf épines
 Epinoche à cinq épines
 Epinoche à trois épines du Nord
 Epinoche à trois épines du Sud
 Epinoche à quatre épines

CYPRINODONTES

Mummichog
 Petit barré de l'Est

PERCHES-TRUITES

Perche-truite

POISSONS D'ARGENT

Poisson d'argent de ruisseau du Nord

BARS

Bar d'Amérique
 Perche blanche
 Bar blanc

ACHIGANS ET CRAPETS

Achigan à petite bouche du Nord
 Achigan à grande bouche du Nord
 Crapet-soleil
 Crapet commun à oreilles bleues
 Crapet à longues oreilles des Grands Lacs
 Crapet de roche du Nord
 Crapet calicot

PERCHES ET DARDS

Perchaude
 Doré noir
 Doré jaune
 Dard perche du Nord
 Dard gris
 Dard de sable du Nord
 Raseux-de-terre tessellé
 Raseux-de-terre du Centre
 Petit-gris de vase
 Petit-gris arc-en-ciel
 Petit-gris barré

TAMBOURS

Malachigan

CHABOTS

Chabot à tête plate
 Chabot du Nord
 Chabot des Grands Lacs
 Chabot visqueux commun

ANGLAIS

Golden shiner
 River emerald shiner
 Rosyface shiner
 Northern common shiner
 Spottail shiner
 Blackchin shiner
 Spottin shiner
 Northeastern sand shiner
 Northern mimic shiner
 Northern blacknose shiner
 Bridled shiner
 Brassy minnow
 Eastern silvery minnow
 Northern fathead minnow
 Bluntnose minnow

NORTH AMERICAN CATFISHES

Channel catfish
 Northern brown bullhead
 Stonecat
 Tadpole madtom

EELS

American eel

CODS

Eastern American burbot
 Atlantic tomcod

STICKLEBACKS

Ninespine stickleback
 Brook stickleback
 Northern threespine stickleback
 Southern threespine stickleback
 Fourspine stickleback

KILLIFISHES

Mummichog
 Eastern banded killifish

TROUTPERCHES

Troutperch

SILVERSIDES

Northern brook silverside

WHITE BASSES

Striped bass
 White perch
 White bass

BLACK BASSES AND SUNFISHES

Northern smallmouth bass
 Northern largemouth bass
 Pumpkinseed
 Common bluegill
 Great Lakes longear sunfish
 Northern rock bass
 Black crappie

PERCHES AND DARTERS


Yellow perch
 Sauger
 Yellow walleye
 Northern logperch
 Channel darter
 Northern sand darter
 Tessellated johnny darter
 Central johnny darter
 Iowa darter
 Rainbow darter
 Barred fantail darter

DRUMS

Freshwater drum

SCULPINS

Spoonhead sculpin
 Northern sculpin
 Great Lakes sculpin
 Eastern Slimy sculpin

Photo ci-contre: 

Pêcheur allant, à la godille, lever les parcs d'une pêche à saumon, Maria, P. Qué. — Photo: Monique Plamondon.



